

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

***CABARET Bertrand**, âgé de 21 ans, natif du Puy-Morin, département de la Haute Garonne, élève en chirurgie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

***CABARET Albert**, charpentier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***CABET Jean**, administrateur général des subsistances militaire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme prévaricateur dans ses fonctions, le 7 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg.*

***CABRILLAC**, domicilié à Brohat, canton de Milhau, département de l'Aveyron, condamné à mort comme déserteur, le 16 nivôse an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement des Pyrénées occidentales, séante à Bayonne.*

***CABROL Antoine**, propriétaire, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 4 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

***CABY Jean**, fabricant de bas, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

***CACADIER Pierre François**, âgé de 51 ans, né à Pot-de-Fer, département du Cher, marchand de tabac, et greffier du juge de paix, domicilié à Cosne, département de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur le 22 prairial 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***CACHARD François**, officier municipal à Marseille, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire du département des Bouches du Rhône, comme conspirateur et fanatique.*

***CACHARD Louis François**, âgé de 26 ans, capitaine au 16^{ème} régiment d'infanterie, né et domicilié à Baffré, département des Ardèche, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

CACHETOT Jacques, domicilié à St Léger, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CACHERAT André, meunier, domicilié à Daveslesse, département du Nord, le 22 Floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, comme traître à la patrie.

CACHIN Pierre, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CADET-GASSICOURT, domestique, à Paris, président de la section du Mont-Blanc, condamné à mort par contumace, le 25 vendémiaire an IV, par le tribunal établi à Paris, palais Egalité, comme convaincu d'être un des principaux auteurs, instigateurs de la révolte qui a éclaté les 12, 13, 14 vendémiaire contre la Convention nationale ; il s'est soustrait au jugement.

CADION Jacques, domicilié à Brassemer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CADOT Joseph, âgé de 32 ans, faiseur de parasols, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CADOUDAL Georges*exécuté le 25 juin 1804 à Parsi, naissance datée du 1^{er} janvier 1771 au manoir de Kerléano, près d'Auray, dans le département du Morbihan,

CADUCHE Jean Louis, employé à la monnaie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CADY Jacques, domicilié à Chalonne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le II nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CADY Madeleine*de Chalonnnes-sur-Loire, âgée de 38 ans, fusillée le 16 avril 1794

CAFFIN Antoine, domicilié à Chalans-Theban, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAGNEY Jean Jacques, domicilié à Melay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAGNIER Jean Baptiste Charles, curé domicilié à St Marc près de la Ferté-Gaucher, département de la Seine et Marne, condamné à mort comme conspirateur le 9 frimaire an 2 par le tribunal révolutionnaire de Paris. (né à Montdidier 80, inhumé au cimetière de la Madeleine à Paris)

CAGNION Mathieu, âgé de 48 ans, marchand commissionnaire, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAHEN Michel, marchand boucher, domicilié à Guinglane, département de la Moselle, condamné à 15 années de fer, comme fabricant et distributeur de faux assignats, et fausse monnaie, le 24 floréal an 3, par le tribunal criminel dudit département.

CAHET Pierre, jardinier, domicilié à Trans, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CAILHE Gilbert Antoine, âgé de 62 ans, né à Riom, département du Puy de Dôme, ci-devant commis à l'intendance de Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 24 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme ennemi de la révolution, et ayant été du club monarchique, de la société de la jeunesse Bordelaise.

CAILLAT Jacques, marchand de vin, né et domicilié à Lyon, condamné à mort le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

CAILLAUD Jacques, affranchisseur de bestiaux, domicilié à Montournois, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 24 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAILLAUD Daniel, ex curé domicilié à Boismé, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département des Deux-Sèvres.

CAILLAUT J. (dit Dussard), âgé de 41 ans, né à Jarre-la-Bruyère, domestique de l'ex maréchal de camp Peyre, domicilié à Paris, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

CAILLEAU Julien, âgé de 66 ans, officier municipal du Pont-de-Cé, tonnelier, domicilié à St Maurille-du-Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 17 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CAILLEAU Jean, charpentier, domicilié à St Loir, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CAILLEAU Jean, domicilié à St Maurice, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CALLEAU, domestique à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CAILLEAU Jacques, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAILLEAU Louis, domicilié à Viet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAILLEAU Renée*de Saint-Aubinde-Luigné, fusillée le 1er février 1794

CAILLET François, domicilié à Beauprèau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay

CAILLEZ François, domicilié à Cugaut, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CAILLIOT Françoise, veuve Tessier, domiciliée aux Herbiers, département de la Vendée, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAILLO Louis, domicilié à Landrière, canton de Montaigu, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAILLOL Jean Jacques, commissaire prétendu civil des 32 sections de Marseille, y demeurant, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 22 9bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CAILLOL Jean Joseph., âgé de 31 ans, né à Rhodéz, département de l'Aveyron, prêtre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, ou il était détenu.

CAILLOT Pierre, cadet, âgé de 49 ans, boulanger, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAILLOT Charles, âgé de 42 ans, marchand de tableaux, ex noble, natif de Lemont, département de la Sarthe, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 pluviôse an 2, comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CAILLOT Pierre domicilié à la Plaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAILLOT Louis, domicilié à Saint Malo-du-Bois, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAILLOT Jacques, domestique, aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CAILLOT Louis, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay

CAILLOUX René, domicilié à Melay, département de Mayenne et Loire condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CAILLY Jean, âgé de 22 ans, étudiant en chirurgie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAIRAS L. Dominique, prêtre, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 7 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département .

CAIRE Louis Pierre, cuisinier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme ennemi de la révolution, le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAISLER Vincent, domicilié à Saint Philbert, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAISSO Jean, âgé de 49 ans, né à Lodève, département de l'Hérault, ex avocat, domicilié à Passy, département de la Seine, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires.

CAIX Jean Baptiste, ex curé, domicilié à Martel, département du Lot, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CAJOT François, domicilié à Verdu, département de la Meuse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 septembre 1793, par le tribunal criminel du département de la Meuse.

CALAMEL Etienne Denis, cordier, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CALABDRE Joseph, marchand colporteur, domicilié à Arles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme réfractaire, le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CALET Joseph, fils, âgé de 27 ans, natif de St Julien, département de la Loire, fabricant, domicilié à Saint Chaumont, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CALLAU ou CARREAU Marie Joseph Pélagie, âgée de 68 ans, rentière, née et demeurant à Arras, veuve de Roger N., guillotinée à Arras le 7 messidor an II

CALLAU Rémy Joseph Omer, né à Plouvain, cultivateur, époux de Saudemont Marie Anne Scholastique, guillotiné à Arras le 21 floréal an II

CALLAS Imbert, instituteur d'artillerie, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 20 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CALLEVANT Antoine, âgé de 28 ans, né et demeurant à Buges, charpentier, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CALLIOT Charles, ex noble marchand de tableaux, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CALMAR Gabriel, commis fabricant, âgé de 21 ans, natif de St Bonnet, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CALMAR Jean Baptiste, âgé de 29 ans, né à St Bonnet-Château, fabricant et marchand de rubans, domicilié à St Etienne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CALMARD Benoît, ex curé, domicilié à Pauzat, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme réfractaire, le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CALMARD François, commis négociant, âgé de 23 ans, natif du Puy-en-Velay, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CALMER L. Benjamin, âgé de 44 ans, natif de la Haye, en Hollande, courtier de change, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CALMER A. L., âgé de 48 ans, natif de la Haye, en Hollande, courtier de change, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme s'étant rendu partisan de Dumourier, et ayant dit que les prussiens étaient de bon garçons., Le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CALMETTE Moffré, chandelier, âgé de 36 ans, né et domicilié à Caussade, département du Lot, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CALMIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CALOTTE Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CALOTTE Pierre, domicilié à St Mars-de-la-Juille, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CALVET Jean, domicilié à Carcassonne, département de l'Aude, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées occidentales.

CALVET Jacques, domicilié à Cadelen, département du Tarn, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées occidentales.

CALVET Jean Gilles, (dit Sevely), boulanger, domicilié à Pamiers, département de l'Ariège, condamné à mort comme émigré, le 10 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAMBON Pierre Joseph*, Montpellier 1756, Bruxelles 1820

CAMEL Antoine, marchand de fer, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAMEL Barthélémi, fils aîné, âgé de 40 ans, marchand de Fer né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 Pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAMBZET C. P., âgé de 60 ans, né et domicilié à Nevers, département de la Nièvre, ex juge, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CAMILLE-DESMOULINS Benoît*, âgé de 33 ans, natif de Guise, département de l'Aisne, homme de lettres, député à la Convention nationale, domicilié à Paris, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot tendant à dissoudre la Convention, à rétablir la monarchie et à détruire le gouvernement républicain.

CAMINET Simon, âgé de 49 ans, marchand de galons, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAMINET Michel, Fabricant de Mouchoirs, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

CAMOUINS Jean Aléxis, huissier, domicilié à Chalennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CAMPAGNE Jean, cordonnier, domicilié à Sibourre, département des Basses Pyrénées, condamné à mort comme émigré, le 10 floréal an 2, par la commission extraordinaire séante à Bayonne.

CAMPELS Antoine, bergers, domicilié à Conguette, département de l'Aveyron, condamné à mort comme embaucheur, le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAMPET Jacques, enseigne de vaisseau, domicilié à Blaye, département de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 8 frimaire an 2, par le tribunal criminel de la Charente inférieure.

CAMUS René, baigneur, âgé de 36 ans, natif d'Angers, département de Mayenne et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CAMUS François Xavier, âgé de 34 ans, menuisier, né à Coullemont, demeurant à Arras, époux de Laine Isabelle Louise, guillotiné à Arras le 17 messidor an II

CAMUS Jacques, domicilié à Annetz, département de la Loire Inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAMUS DE LA GUIBOURGÈRE Louis Jean Nepomucène François Marie, âgé de 46 ans, né à Rennes, domicilié à Paris, ex conseiller de grand chambre au parlement de Paris, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant des arrêtés, en 1789, contre tout ce que faisait la représentation nationale.

CAMUS Marie, domiciliée à Nantes, département de la Loire Inférieur, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAMUS Jean, journalier, domicilié à Martigué-der-Chaux, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 prairial an 2, par la commission militaire séante à Laval.

CAMUS François René, âgé de 47 ans, né à Paris, négociant et membre de la commune dudit département de la Seine, mis hors la loi comme traître à la partie, par décret de la convention nationale du 19 thermidor an 2, exécuté le II.

CAMUT Rose, domiciliée à Fontenay-le-Peuple, département de la Vendée, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CANARD Pierre, jardinier domicilié à St Florent-les-Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Nantes..

CANAU(?) François Valérien, âgé de 58 ans, né à Douai, ex noble, écrivain du receveur de l'hôpital, époux de Dufour Charlotte, guillotiné à Arras le 6 germinal an II

CANAU ou CARRAUX François Louis, âgé de 62 ans, né à Douai, receveur, guillotiné à Arras le 8 floréal an II

CANCY Joseph, domicilié à Billère, département des Basses Pyrénées, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées occidentales.

CANDELIER Pierre Joseph, fils, domicilié à Ambreuil, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré, le 30 vendémiaire, an 3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc.

CANDY Alexis, tailleur, âgé de 47 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CANDY Guillaume, marchand de fer, âgé de 55 ans, natif de Bourgoin, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 9 ventôse an 2, comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

CANEL Joseph, perruquier, âgé de 38 ans, né à Syraucourt, département des Vosges, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir tenu publiquement des propos contre-révolutionnaires

CANIOT Louis Philippe, professeur au ci-devant séminaire de Douai, domicilié à Valenciennes, département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 26 vendémiaire an 3, par la commission militaire établie à Valenciennes.

CANIVET Jacques, charron, domicilié à Douai, département du Nord, condamné à mort comme brigand du département du Nord, le 12 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Avesnes.

CANNIVET Noël, déserteur autrichien, domicilié à St Michel, département de l'Aisne, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 18 germinal an 2, par le tribunal militaire du département du Nord.

CANOLLE Jean, âgé de 50 ans, natif de Benat en Périgord, minéralogiste, domicilié au Péage du Roussillon, département de l'Isère, condamné à mort comme conspirateur le 4 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CANON Joseph, fils de Joseph, domicilié à Pien, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré le 25 vendémiaire an3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc.

CANONVILLE Jean Pierre, chapelier, âgé de 44 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CANTZEL Adrien, faiseur de bas, né et domicilié à Fillièvres, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Arras, comme ennemi du peuple français, ayant dit, en parlant de Capet, qu'on avait fait mourir l'innocence même, pour laisser vivre et régner les tyrans.

CANU Marie Jeanne, veuve Fleury, couturière de flanelle, domiciliée à Rouen, département de la Seine Inférieure, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAPBLAT Jacques, domicilié à la Malenne, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel du dit département.

CAPBLAT Pierre, domicilié à la Malenne, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel du dit département.

CAPDEVILLE, lieutenant de gendarmerie, natif de Landrecy, département du Nord, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire, séante à Lyon.

CAPELLE Pierre, ex charteux, domicilié à Mont-Pont, département de la Dordogne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAPET Louis*(Louis XVI), 65^{ème} et dernier Roi de France, né à Versailles, le 23 août 1754, âgé de 39 ans, jugé et condamné à mort par la convention nationale, le 20 janvier 1793, et exécuté le 21 du même mois, comme convaincu d'avoir conspiré contre la souveraineté du peuple.

CAPET Elizabeth Phil. Marie Hélène, sœur du dernier tyran roi, âgé de 30 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de son frère et sa belle sœur.

CAPMARTIN Jean, menuisier, domicilié à Margremie, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAPON Anne Pierre, prêtre domicilié à Besançon, département du Doubs, condamné à mort comme émigré, le 17 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAPPEAU Pierre, (dit Bois), fabricant d'étoffes en soie, domicilié à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 2 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

CAPPON Claude Antoine, âgé de 72 ans, né et domicilié à Paris, lieutenant colonel au cent deuxième régiment, et depuis général de brigade, condamné à mort le 13 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CAR Jean Baptiste, ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire, à la loi le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARADEUC-RAOUL A. J., (dit la Chalotais), âgé de 66 ans, ex procureur général au ci-devant parlement de Rennes, y demeurant, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

CARBILLET Denys, âgé de 41 ans, né à Langres, menuisier du ci-devant comte d'Artois, lieutenant du ci-devant bataillon dit St Lazare, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARBON P. L., âgé de 60 ans, né à Milhau, département de l'Aveyron, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

CARBONNET Pierre, ex noble, âgé de 66 ans, né à Toulouse, département de la Haute Garonne, capitaine, au 41^{ème} d'infanterie en station à Noyon, chevalier de robe-courte, fils de capitoul, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

CARBONEL Antoine, cordonnier, domicilié à l'Isle, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARBONELL Georges, domicilié à Perpignan, département des Pyrénées Orientales, condamné à mort comme traître le 7 pluviôse an 2, par le tribunal militaire aux armées des Pyrénées Orientales.

CARBONNIER Louis, (dit Baufr), manœuvrier, âgé de 36 ans, né à St Aubin, département de l'Oise, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice du complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, à se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.(exécuté place de Vincennes, inhumé à Picpus)

CARBONNIERES J.C. âgé de 58 ans, né à Boussac, ex noble et chanoine, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

CARBONNIERES J.A., âgé de 57 ans, né à Boussac, ex noble et chanoine, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

CARCADOT Louis ex marquis et officier au régiment d'Armagnac, âgé de 38 ans, né à Molac, département du Morbihan, domicilié à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison des Carmes, où il était détenu

CARCASSONNE Jassé, marchand de mules, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARDINAL François, âgé de 40 ans, instituteur, né à Bussièrès, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot tendant au soulèvement des prisons, pour dissoudre la convention nationale, et complice de l'assassinat de Collot d'Herbois ; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge.

CARDO François, fayencier, domicilié à Pont-sur-Rhône, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARDONNET Jacques Joseph, cultivateur, domicilié à St Jean-du-Gard, département du Gard, condamné à mort comme conspirateur, le 15 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

CARDOT Jacques Jean, âgé de 28 ans, chasseur du 18^{ème} régiment, né et domicilié à Petite-Saint, département du Nord, condamné à mort le 15 messidor an

2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir conspiré dans la prison, contre la représentation nationale.

CAREL Bertrand, ex vicaire domicilié à Guegon, département du Morbihan, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 23 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARITAT*ci-devant marquis de Condorcet, né et domicilié à Paris, député à la convention nationale du département de l'Aisne, mis hors la loi, par décret de la convention du 28 juillet 1793 pour s'être soustrait au décret d'accusation, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin ; il s'est soustrait au jugement ; mais il est mort de misère dans une prison aux environs de Paris, ayant été arrêté au bourg Egalité, comme suspect et sous un autre nom.

CARLE Augustin Denys, notaire, domicilié à Eguilles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARLE François, âgé de 20 ans, né et domicilié à Lyon, commis au bureau des diligences de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARLET André, domicilié à Bouvier, département de Haute Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département du Nord.

CARLIER Jean Batispte, (dit Montmorency), boucher domicilié à Bonain, département de l'Ain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARLIER J. B., âgé de 50 ans, né et domicilié à Bonain, département de l'Ain, condamné à mort comme conspirateur le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARNAUX Pierre Joseph, officier dans le bataillon des Flanqueurs, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 19 ventôse an 2, par le tribunal criminel du Nord.

CARNELLY François, chirurgien dentiste, domicilié à Marseille département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 6 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CARON Jean Hyacinthe, âgé de 36 ans, natif de Ruvigny ex curé domicilié à Moulin, département de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 12 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARON Pierre Ganiste Joseph, âgé de 46 ans, né à Templini, département de Nord, ex avoué domicilié à Lille, département du Nord, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARON de CAPELLE Jacques Louis, âgé de 49 ans, né et demeurant à Aire, marchand, époux de Ducatelet Isabelle, condamné à mort à Arras le 24 prairial an II

CAROUX Julien, domicilié à Ingrande, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CARPENTIER Jacques, père, cultivateur, condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme traître à la Patrie

CARPENTIER Amand, fils, cultivateur, condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme traître à la Patrie

CARPENTRAS Henri, propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel du département.

CARRA Jean Louis*, âgé de 50 ans, homme de loi, député à la convention nationale, du département de Saône et Loire, natif du Pont-de-Vesle, domicilié à Paris, condamné à mort le 31 octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, par suite des malheureuses journées, des 31 mai, 1, 2 juin comme conspirateur et complice de la faction de Brissot et autres.

CARRA Remy, âgé de 27 ans, né à Chaumont, district de St Etienne, département de Rhône et Loire, maréchal des logis de dragons, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir secondé les projets des révoltés de Lyon.

CARRAND Benoit, clerc de notaire, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARRAUL Pierre, garçon laboureur, domicilié à Chatillon, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Vitry.

CARRAUT Benoit Joseph, âgé de 62 ans, né à Bouret, ancien militaire, époux de Caillet Thérèse, guillotiné à Arras le 24 floréal an II

CARRAUX ou CANAU François Louis, âgé de 62 ans, né à Douai, receveur, guillotiné à Arras le 8 floréal an II

CARRE Jean Claude, père, perruquier, domicilié à Montpellier, département de l'Hérault, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 22 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARRE ou QUARRE Nicolas, âgé de 76 ans, né à Divion, cultivateur, guillotiné à Arras le 7 floréal an II

CARRE Michel, fils, perruquier, domicilié à Montpellier, département de l'Hérault, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 22 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARRE Joseph, brigadier au 44^{ème} régiment de chasseurs à cheval, domicilié à St Antoine, département de l'Isère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 septembre 1793, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

CARRE Jean, domicilié aux Essards, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CARRE Louis, âgé de 31 ans, né à Brienne, département de l'Aube, épicier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, en faisant des achats de numéraire beaucoup au-dessous de la valeur réelle en discréditant les assignats.

CARRE Sébastien, fabricant en soie, âgé de 44 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARREAU ou CALLAU Marie Joseph Pélagie, âgée de 68 ans, rentière, née et demeurant à Arras, veuve de Roger N., guillotinée à Arras le 7 messidor an II

CARRET Hugues, charpentier, âgé de 41 ans, natif de Villefranche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre révolutionnaire le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARRIE J.J. Bonaventure, prêtre, âgé de 60 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, , par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARRIER Pierre, cabaretier, âgé de 58 ans, natif de Japais, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, , par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARRIER Charles, (dit la Tuillerie), négociant en armes, domicilié à St Etienne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 ventôse an 2, , par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARRIER Jean Baptisten* âgé de 36 ans, natif de Jolay, près d'Aurillac, département du Cantal, ci-devant homme de loi, et député à la Convention nationale, condamné à mort le 25 frimaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dans des intention contre-révolutionnaire, donné des ordres de fusiller sans jugement, le 27 et 29 frimaire, des brigands, parmi lesquels étaient des enfants de 13 et 14 ans, d'avoir ordonné les noyades ; d'avoir comprimé par la terreur les citoyens.

CARRIERE Jean, tondeur de draps, domicilié à Montagne, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARRIERE Mathurin François Auguste L., (dit l'Honorey), homme de loi, domicilié à Fontenay-le-Simple, département de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CART-BALTHAZARD A., âgé de 47 ans, né à Mouthe, homme d'affaires, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, de Paris, comme conspirateur dans la prison des carmes, où il était détenu.

CARTEAU Angélique, femme Oger, domicilié à Chatillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo.

CARTERA Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CARTERO Jacques Nicolas (dit Désormeau), âgé de 54 ans, fabricant de savon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'émigration et de faux témoignage.

CARTERON Jacques, domicilié au May, département de Mayenne et Moire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CARTERON Benoit, notaire, âgé de 36 ans, natif de Montbrison, demeurant ci-devant à bas-en-Basset, département de la Haute Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CARETON Antoine, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CARTIER Anne, Ursuline de Pont St Esprit exécuté le 26 juillet, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi

CARTIER Françoise, cuisinière, domiciliée à Dieppe, département de la Seine Inférieure, condamnée à mort comme complice de recelement de prêtres réfractaires, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CARTIER Antoine, charpentier, domicilié à Crosnières, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Tours.

CARTIER Vincent, propriétaire, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort comme émigré, le 3 floréal an 2, par le tribunal criminel des Bouches du Rhône.

CARTINEAU Joseph, domicilié à Isernay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CARTON Guillaume, prêtre émigré, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire, séante à Feurs, comme chef de fanatiques.

CARTON François, domicilié à Malville, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CARTON Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CARVOISIN Marie Elisabeth Eléonore, ex carmélite, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fanatique contre-révolutionnaire, le 21 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CARY Adrien Vincent, âgé de 34 ans, né à Péronne (Somme), ci-devant curé de Colline, guillotiné à Arras le 2 germinal an II

CASCOING Louise, âgée de 56 ans, ex noble, femme la Roche-Lupy, née et domiciliée à Nevers, département de la Nièvre, condamné à mort le 4 thermidor par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

CASENAVE Jean, domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

CASIMIR-SORIN Paul François (dit le Pain), ex noble, âgé de 45 ans, né et domicilié à Coutances, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CARSNAROL Joseph, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CASQUET François, commis de peine, âgé de 24 ans, natif de Belleville, département du Rhône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CASSARD-PARISE François Xavier, cultivateur, domicilié à Grandchaux, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CASSARD GEORGE Jean Claude, cultivateur domicilié à Grandchaux, département du Doubs, condamné à mort pour émigration, le 1^{er} frimaire, par le tribunal criminel dudit département.

CASSARD GEORGE Alexandre Victor, cultivateur domicilié à Grandchaux, département du Doubs, condamné à mort pour émigration, le 1^{er} frimaire, par le tribunal criminel dudit département

CASSAIGNE Bernard Louis, âgé de 41 ans, né à Béziers département de l'Hérault, ex vicaire de St Nicolas-des-Champs à Paris, domicilié à Laneraye, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme conspirateur le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CASSAIGNES Jean (dit Cauvin), âgé de 28 ans, commis marchand, né et domicilié à Caussade, département du Lot, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CASSAIGNES Jacques (dit Cauvin), âgé de 27 ans, tourneur, né et domicilié à Caussade, département du Lot, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CASSAIGNES Joseph Henri, âgé de 68 ans, né et domicilié à Toulouse, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, département de Haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CASSARIN Claude, boulanger, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

CASSEGRAIN François Clément, ex curé, âgé de 76 ans, né et domicilié à Pithiviers, condamné à mort le 27 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de manœuvres contre-révolutionnaires.

CASSELIN Jacques, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CASSENACQ Léon, préposé aux subsistances militaire de l'armée, domicilié à Saumur, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 30 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CASSER Pierre, ex notaire et expert, domicilié à Montralvy, département du Cantal, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CASSERET Jean, marchand de gazes, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CASSET Nicolas, imprimeur, âgé de 28 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimair an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CASSIGNOL André, courtier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CASSIN Jean, domicilié à Mondejean, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CASSIN François, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CASSIN Jean, domicilié à Couron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CASSIN Marie*, de Chanteloup, fusillée le 1er février 1794

CASSIN Mathurin, domicilié à Latour-Landy, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué. **CASTAGNER Jean Marie**, domicilié à Pau, département basses-Pyrénées, condamné à mort comme émigré le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales.

CASTAGNIER Alexandre Marie, précepteur, âgé de 30 ans, natif de Montpellier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CASTEL Jean Noël, négociant, âgé de 37 ans, né à Pamiers, domicilié à Foix, département de l'Ariège, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CASTEL Joseph, fils, ex noble, domicilié à Chatillon, département de l'Ariège, condamné à mort comme émigré le 30 vendémiaires an 2, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc.

CASTEL Paul, (dit Camelot), tisserand, domicilié à Labastide, département de l'Ariège, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 8bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CASTELLANE, domicilié à Paris, président de la section de Pelletier, condamné à mort par contumace, le 4 brumaire an 4, par la conseil militaire établi à Paris, au palais Egalité, comme convaincu d'avoir signé une lettre intitulée commission militaire de le Pelletier, portant ordre au commissaire de guerre **CAILLY**, de faire transporter sur le champ à la section le Pelletier les vivres, eaux-de-vie qui étaient destinées pour défenseurs de la République, afin d'en faire profiter les citoyens armés pour la bonne cause ; d'avoir par ces faits pris une part active à la direction de la révolte qui a éclaté contre la Convention les 12, 13 14 vendémiaires an 4, il s'est soustrait au jugement.

CASTELNEAU L.J.Aimable Richard, ex noble, capitaine des carabiniers, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 frimaire an 2, par la tribunal séante à Angers.

CASTILLON Thomas Merle, prêtre réfractaire, âgé de 47 ans, natif d'Aiguillon, département de Lot et Garonne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 30 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CASTILLON Abraham (dit Duperron), âgé de 57 ans, né à Tours, département de Rhône et Loire, négociant et agriculteur, domicilié à Pessac, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

CASTION Gonstantin, notaire, domicilié à Caderousse, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 14 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CASTION Henri Blaise, prêtre, domicilié à Caderousse, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CATAËRT Auguste, âgé de 45 ans, né à Lille, y demeurant, orfèvre joaillier, guillotiné à Arras le 12 floréal an II

CATELAIN Jean François, miroitier, âgé de 63 ans, natif de Chambéry, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire

CATHELINAIS Claude, domicilié à la Roussière, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CATHELINOT Pierre, domicilié à Vihiers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CATHELINET Jacques, domicilié à la Chapelle-St-Sauveur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CATILINA Julien, domicilié à St Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CATRAUD Antoine (dit Grand-Champ), ex mousquetaire, domicilié à Bridoré, département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc.

CATRAUD Louis, (dit Garnd Champ), ex mousquetaire domicilié à Bridoré département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme émigré le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc.

CAUBOUR Jean conducteur des routes, domicilié à Saugins, département des Basses Pyrénées, condamné à la déportation pour 10 ans, le 9 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUCHOIS Marie Françoise Eulalie, marchande mercière, domiciliée à Dieppe, département de la Seine Inférieure, condamnée à mort comme receleuse de prêtre réfractaires, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUDEREZ François, jeune, âgé de 40 ans, vivant de son revenu, né et domicilié à Talence, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

CAUDERNIERE Pierre, domicilié à la Fosselière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAUDET Antoine, domicilié à Saint Laurent-la-Plaine, département de la Vienne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CAUDIERE Michel François, homme de loi, domicilié à Martigne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 17 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUDRON Marie Claire, célibataire, sans profession, âgée de 74 ans, née et domiciliée à Arras, département du Pas-de-Calais, condamné à mort, le 25 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le peuple français et sa liberté.

CAUDRILLIER Pierre Nicolas, ancien palfrenier des gardes du tyran roi, domicilié à Versailles, département de Seine et Oise, condamné à mort, comme émigré, le 13 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUDRON Marie Claire, âgée de 74 ans, née à Arras, célibataire, guillotiné à Arras le 25 germinal an II

CAUDY Joseph, (dit Joli), domicilié au Boulon, département des Pyrénées Occidentales, condamné à mort comme émigré, le 13 floréal an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales.

CAUQUE François, tailleur de pierre, forçat à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort pour avoir voulu briser ses fers, le 17 germinal an 2, par le tribunal criminel des Bouches du Rhône.

CAURAUD Jean, domicilié à Chaudefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CAUSSE négociant à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à Mort comme fédéraliste le 14 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUSSBAN Jean, domicilié à Saint Laurent-de-la-Salle, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CAUSSIGNAC Antoine, domicilié à St Chély-de-Tarn, département de la Lorère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CAUSSIGNAC Jean Baptiste, trafiquant, domicilié à la Malene, département de la Lozère, condamné comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département

CAUSSIGNY Joseph Louis, (dit Valbelle), ex noble, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUTERAY Jean, domicilié à Saint Sauveur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAUTEREL Pierre, domicilié à St Pierre-Charbronne, département de l'Ain, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAUTREL Adrien, âgé de 52 ans, né à Fillièvres, fabricant de bas, époux de Remy Adrienne, guillotiné à Arras le 3 messidor an II

CAUVEL François, menisier, cultivateur, domicilié à Plemet, canton de Loudéac, département des Côtes du Nord, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaires, le II thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUVET Jacques, cuisinier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 16 juin 1793, par le tribunal criminel du département de Paris.

CAUVIER Jean Honoré, aîné, charpentier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône,, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CAUVIER Honoré, cadet, portefaixr, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône,, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département

CAUVIN Frédéric, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CAVAZZA Jean Baptiste, imprimeur, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 therminal an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

CAVOIS André Ephrem, officier municipal, domicilié à St Gilles, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

CAYX Jean Baptiste, âgé de 66 ans, né à Marte, département du Lot, ex curé y domiciliant, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme Conspirateur

CAZALÉS Jacques*, Grenade, Armagnac, Engalin, Gers 1805

CAZEAUX Pierre, prêtre ex provincial des recollets, âgé de 65 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 16 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

CAZEAUX Arnault, armurier, domicilié à Garbonne, département de Haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} septembre 1793, par le tribunal criminel du département.

CAZENARD Jean, âgé de 38 ans, commis marchand et officier municipal de la commune de Paris, département de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor, an 2, exécuté le 2.

CAZENAVE Jean, âgé de 50 ans, cultivateur natif de Cadillac, domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Bordeaux, comme ayant été mis hors la loi.

CAZES Jean Paule, âgé de 42 ans, ex conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, né et domicilié à Toulouse, département du Haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CAZE Antoine, âgé de 60 ans, né à Montant, ex juge au baillage de Montant et y demeurant, condamné à mort le 2 thermidor an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CAZOTTE Jacques*, âgé de 74 ans, maire de Pierry, département de la Marne, et ci-devant, commissaire général de la marine, condamné à mort le 25 septembre 1793, par le tribunal établi à Paris, par décret du 17 août 1792, comme convaincu d'écrits contre-révolutionnaires et de correspondances avec les émigrés.

CEBE Antoine, daiseur de bas, domicilié à Uzès-la-Montagne, département du Gard, condamné à mort comme conspirateur, le II thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CEBRON Etienne, domicilié à la Jumelière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CECILLON Jean, marchand touiller, âgé de 60 ans, natif d'Artas, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CENDRE Jean Clément, ex seigneur et maire de Pugny, département du Cher, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département des Deux-Sèvres .

CERCLAIS Etienne, cardeur de laine, domicilié à la Chapelle-Rousselin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, par la commission militaire séante à Rennes

CERDILLOT ou ARDILLOT, soldat, âgé de 41 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la maison de Bicêtre, tendante à égorger les membres des comités de salut public et de sûreté général de la Convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus marquant dans un tonneau garni de pointes.

CERNAULT Louis Charles, domicilié à St Hilaire-des-Bois département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CESBRON Pierre, laboureur, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CESBRON François, laboureur, domicilié à St Jean-de-la-Croix, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur

CEZANNE Jean Joseph Etienne, gendarme, domicilié à Perpignan, département des Pyrénées Orientales, condamné à mort comme conspirateur le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CEZARD Louis, natif de Tournay, déserteur du régiment de Virtemberg, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le II floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Saône et Loire.

CEZERON Claude, commis d'un receveur des rentes, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 29 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHABANE Pierre, âgé de 32 ans, natif de St Chamont, juge de paix, domicilié à St Etienne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHABANE François, épicier, âgé de 32 ans, natif de Voray, département de la haute Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHABANEL François, ex prier des Bénédictins d'Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 23 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHABANIER jean, prêtre, domicilié à St Caunat, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHABAULT Pierre, âgé de 26 ans, né et domicilié à Rambouillet, département de Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHABEAUTY Jacques, domicilié à Neuvy, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHABEAUTY Jacques, domicilié à Neuvy, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHABERT François, ex noble, écolier, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme chef des brigands de la Vendée, le 6 floréal, an 2, par la commission militaire séante à Grandville.

CHABIRAUD Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHABOLLE Jean, domicilié à Cerceux, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHABOSSEL Louis, domicilié à Armail, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHABOSSEAUX Jean, domicilié à Tillié, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHABOT François*, ex capucin, âgé de 35 ans, natif de St Geniez-Dol, département de l'Aveyron, député du département de Loire et Cher à la convention nationale de Paris, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme tendante à avilir la convention nationale, détruire par la corruption le gouvernement républicain et pour avoir voulu favoriser la conspiration de l'étranger.

CHABOT (la) Modeste, ex noble, domicilié à Luçon, département de la Vendée, condamné comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo.

CHABOTTIER Jean, domicilié aux Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHABOU Simon, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, faiseur de navette, condamné à mort le 28 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHABRAL François, ex vicaire, domicilié à Troujet, département de l'Allier, condamné à mort comme réfractaire à la Loi, le 4 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHABRAN Joseph, domestique du générale Ferrière, né et domicilié à Brignon, département de la Haute Loire, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice du général Ferrière.

CHABRIER Gaspard Joseph, âgé de 56 ans, natif de Pierrefitte, département de l'Allier, négociant, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHABRIGNAC Paule Alexandre (dit Condé), âgé de 65 ans, natif de Dunkerque, ex capitaine des carabiniers, et cultivateur à Faontrevault, condamné à mort le 16 vendémiaires an , par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de plusieurs conspirations dans la commune de Fontrevault, et avec des intention contre-révolutionnaire.

CHABRU Louis, âgé de 42 ans, vitrier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHACHOZ François, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHADAIGNE Jeanne, veuve Boulay, domiciliée à Nuillé-sur-Ouette, département de la Mayenne et Loire, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 9 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval.

CHADAIGNE Louis, laboureur, domicilié à Nuillé-sur-Ouette, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaires, le 9 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval.

CHADAIGNE Louise, domiciliée à Nuillé-sur-Ouette, département de la Mayenne et Loire, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 9 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval.

CHODKERWECQ Rosalie, femme du prince **Alexandre Lubomirski**, princesse de Pologne, âgée de 23 ans, née à Osnobil en Ukraine, domiciliée à Chaillot, près de Paris, comme contre-révolutionnaire par le tribunal révolutionnaire de Paris le 3 floréal en II.

CHAENUS Pierre, domicilié à la Tessoire, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Savenay.

CHAFFOY Charles François, ex noble, rentier, domicilié à Lyon, natif de Besençon, condamné à mort le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHAFOI Louis Antide, âgé de 32 ans, natif de Besençon, département du Doubs, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHAGRIN François, domicilié à Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAILLET Xavier (dit Verges), âgé de 30 ans, né à Lons-le-Saulier, département du Jura, général de brigade de l'armée des Pyrénées Orientales, domicilié à Perpignan, département de Pyrénées Orientales, condamné à mort comme traître à la patrie, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAILLIOT Jean, domicilié à St Hilaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHAILLON Charles, domicilié au Puy-St-Bonnet, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHAILLON Pierre, domicilié à Pouillé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAILLON François, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAILLOU René, marchand de moutons, domicilié à Pouzanges, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAILLOU René, laboureur, domicilié à St Julien, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 prairial an 2, par la commission militaire séante à Laval.

CHAILLON Nicolas, maçon, domicilié à St Germain, département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

CHAILLON Jacques, domicilié à St Germain, département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur

CHAILLON François, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué

CHAILLON René, marchand de mouton, domicilié à Pousanges-la-ville, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 brumaire an 2, par le tribunal militaire du département.

CHAILLOUX Jean, domicilié à Isserné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

CHAILLOUX Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAILLOUX Pierre, domicilié à Gonore, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAILLOZ Pierre, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAINE Jean, domicilié à Messet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAIRCOT François, âgé de 50 ans, huissier, natif de Chaulieu, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAISSON Etienne, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAISSY François, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAIX Antoine, âgé de 62 ans, natif de Gap, département des hautes Alpes, marchand de bas, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAIX Jean Mar domicilié à Lyon, département du Rhône, prêtre insermenté, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme réfractaire.

CHAIX Elizard, fabricant de briques, domicilié à Apt, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CHALAINAY Antoine, domicilié à Jaudonniere, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CHALAIS Louis, garçon laboureur, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sablé.

CHALAYER Michel, journalier, domicilié à St Etienne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHALENDAS Marie Anne, femme Abrial, domiciliée à Issigneaux, département de la Haute Loire, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 3 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHALENDON Jacques, tireur d'or, âgé de 38 ans, natif de Trévoux, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHALENDON Claude, toillier, âgé de 62 ans, natif de St Sylphotien-d'Anselme, département de Rhône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHALERE Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le II nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHALLAS Marie, veuve de François Fontaine-Morvé, ex noble, âgé de 62 ans, née à Angers, domicilié à la Flèche, département de la Vendée, condamnée à mort le 25 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

CHALLES Joseph, domicilié au Lude, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHALLEY Jean, domicilié à Boussac, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHALLIER Marie Joseph, négociant, âgé de 42 ans, natif de Piémont, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort au commencement de Juillet 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme convaincu d'avoir dans différentes séances secrètes du club-central, provoqué l'égorgeement d'un nombre de citoyens riches de Lyon, et la formation d'un tribunal révolutionnaire destiné à juger et condamner à mort les aristocrates.

CHALLOT Jean Pierre, âgé de 28 ans, né à Château-Roné, déserteur de la cure de marsal, département de la Meurthe, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHALMETON Joseph Ignace, procureur syndic, du district d'Uzès, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHARMETTE Jean, âgé de 41 ans, sans état, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHALVET Jean, limonadier, âgé de 36 ans, natif de Neufvache, département des Hautes Alpes, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAMALET Jean Antoine, canonier au 3^{ème} bataillon de l'Hérault, domicilié à Chauvin-Fragon, département des Basses Pyrénées, condamné à mort comme déserteur, le 17 germinal an 2, par le tribunal du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales.

CHAMARD Jean, bordier, domicilié à Prigny, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAMBARD Françoise, domiciliée au Pellerin, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAMBARD Marie, domiciliée au Pellerin, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CHAMBARAN Charles Benoit, natif de Montbrison, département de la Loire, ex noble domicilié à Lyon, condamné à mort le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHAMBAUDUC Barthélemy, (dit Lagarde), ex noble, domicilié à St Germain-Laval, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAMBENIT Antoine, ouvrier en verre, âgé de 60 ans, natif de Châtenay, département de l'Isère, domicilié à Moidieu, même département condamné à mort le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste.

CHAMBLY (de) Charles François HERTEL*, âgé de 57 ans, né Louisbourg en Canada, ex capitaine, demeurant à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

CHAMBON Aubin Bigort*, député du département de la Corrèze, à la Convention Nationale, domicilié à Uzerche, département de la Corrèze, mis hors la loi le 28 juillet 1793, par décret de la Convention, par suite des malheureuses journées, des 31 mai, 1^{er}, 2 juin 1793, il s'est soustrait au jugement mais ayant été reconnu dans un département, il s'est défendu contre ceux qui voulaient l'arrêter; il a été tué.

CHAMBON D'ARBOUVILLE G.L. âgé de 59 ans, né à Paris, ex noble maréchal de camp, condamné à mort le 21 messidor an 2, comme complice de la conspiration de la maison du Luxembourg, où il était détenu.

CHAMBON Pierre, courtier âgé de 60 ans, natif du Puy-en-Vélay, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAMBORAN VILLEVERT Louise Sylvie, femme de Jacques Blamont, ex noble, et ci-devant garde du corps, né à Confolens, âgée de 20 ans, domiciliée à Blackc, département de la Haute Vienne, condamnée à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CHAMBORAN Marie Catherine Gabriel*, ex carmelite, âgée de 59 ans, née à Confolens, département de la Haute Vienne, domicilié à Françiadé, département de la Seine, condamnée à mort le 7 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, pour avoir entretenu des intelligences et correspondance avec les ennemis de l'extérieur.

CHAMBREUIL Antoine, ouvrier en verre, domicilié à Moidieu, département de l'Isère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAMBRUN-D'USSELOUP C.L. père, âgé de 56 ans, né à Nevers, département de la Nièvre, domicilié à Usseloup, auditeur en la ci-devant chambre des comptes de Nevers, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CHAMBRUN-D'USSELOUP P., l'aîné âgé de 25 ans, né à Nevers département de la Nièvre, domicilié à Usseloup, cultivateur propriétaire, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CHAMON Pierre, âgé de 42 ans, natif de St Offange, département du Mont Blanc, homme de peine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

CHAMOUSSET Pierre, âgé de 58 ans, natif de Novalise, département du Mont Blanc, marchand fripier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAMPAGNE L. R., âgé de 51 ans, né à Sens, ex noble, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

CHAMPAGE Antoine Louis, âgé de 42 ans, ci-devant, noble, prêtre et grand-chantre de la cathédrale de Troyes, né à Troyes, domicilié à Paris, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de conspiration en composant des écrits contre-révolutionnaire.

CHAMPAS Michel (dit Corbe), cordonnier, domicilié à Coutances, département de la Manche, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAMPAUX Jeanne Louise, veuve Sécillon, ex noble, domiciliée à Bégane, département du Morbihan, condamnée à mort comme séditieuse, le 6 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAMPCENETZ Louis, ex noble, ex-officier aux ci-devant gardes français condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

CHAMPDIEU, Grammairien, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire séante à Feurs, département dudit, comme instigateur de fédéralistes.

CHAMPEIX Jean Baptiste, âgé de 26 ans, né à St Anastase, grammairien et élève en chirurgie, domicilié à Clermont, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAMPFLEURY François Etienne Joseph, (dit Chevalier de Varennes), âgé de 45 ans, né à Clermont-férrand, département du Puy-de-Dôme, ex noble, capitaine au 10^o régiment de cavalerie, armée de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 13 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAMPIE Michel, âgé de 64 ans, natif de St Alban, près de Lyon, serrurier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2., par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAMPIGNY P.L., âgé de 59 ans, né à Duplan, ex curé de 59 ans, né à Duplan, ex curé de Villepeinte, département de la Seine et Oise, y demeurant condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il étoit détenu.

CHAMPIGNY Charles, ex curé, domicilié à Rememail, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAMPION François, domicilié au Mans, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHAMPMILON Charles, (dit Cressi), âgé de 33 ans, ex noble, officier au ci-devant régiment de veille-marine, négociant né et domicilié à Courlon, département de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur le 21 floréal, an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAMPSENETZ L. âgé de 35 ans, né à Paris, y demeurant, ex noble, ex noble et officier aux ci-devant gardes-françaises, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il étoit détenu.

CHANCEL Jean Nestor, âgé de 40 ans, natif d'Angoulême, département de la Charente, y demeurant, général de brigade à l'armée du Nord, condamné à mort comme traître à la Patrie, le 13 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHANCELLE Alisier, ex curé de Visan, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 9 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

CHANCELLE Pierre, aide des constructeur, domicilié à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme fédéraliste, le 6 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHANCELLIER Pierre, domicilier à St Georges-de-Montagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHANEAU Urbain, marchand domicilié à Marcé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHANEL Jacques, âgé de 31 ans, passementier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHANET Louis, âgé de 55 ans, jardinier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHANSON Jacques, tourneur, domicilié à Legé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

CHANTEAU Pierre, domicilié à Chanzeau, département de Mayenne et Loire, condamné le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHANTEMERLE Antoine, âgé de 41 ans, natif de Saint Bonnet-de-Courreaux, département de la Loire, notaire domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHANTEMERLE Amable, prêtre, âgé de 37 ans, né à Thières, département du Puy-de-Dôme, instituteur et homme de lettres, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHANTEREL Germain, ex curé, domicilié à St Poix, département de la Mayenne, condamné à mort comme réfractaire le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

CHANTIER Jean Raimond, né à Gionge, département de la Marne, administrateur du district de Sézanne, domicilié aux Essarts, département de la Marne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir fait l'éloge des députés fédéralistes, et avoir couvert d'invectives les amis de Marat.

CHANU Michel, ex noble, domicilié à Tilleul-Fol-Enfent, département de l'Eure, condamné à mort pour émigration, le 17 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHANU Jacques, domicilié à St Donant, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme instigateur de révolte, le 20 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHANU Pierre, domicilié à Ste Foix, département du Mont Blanc, condamné à mort comme émigré, le 27 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAPALAIN Marie née le 1 février 1751 à Colonéa à BOURG-BLANC (29) guillotinée place du Château à BREST le 15 octobre 1794.

CHAPATTIN, domicilié à Paris, vice président de la section le Pelletier, condamné à mort par contumace, le 20 vendémiaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, Palais Egalité, comme convaincu d'avoir les 13 14 de ce mois, provoqué à la révolte contre la Convention nationale, il s'est soustrait au jugement.

CHAPEL Pierre Joseph (dit Pacherie), ex noble, domicilié à Roufiac, département du Cantal, condamné au bannissement perpétuel pour propos inciviques, le 15 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAPELAIN Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAPELAIN Jacques René, receveur du droit d'enregistrement, domicilié à St Saens, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 13 octobre 1793 par le tribunal criminel dudit département.

CHAPELAIN Marie, couturière, âgée de 30 née, et domiciliée à Port-Malo, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAPELAT Jean Batiste, chapelier, âgé de 31 ans, natif de Grenoble, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPELLE Nicolas Rochard, cabaretier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHAPERON Louis, bordier, domicilié à Gesté, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAPERON Paul Romain, homme de loi, domicilié à Libourne, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 brumaire an 2, par la commune militaire séante à Libourne.

CHAPOLET Bernard, perruquier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPON Jean, domicilié à Douay, département du Nord, condamné à mort, comme brigand du département du Nord, le 1^{er} thermidor an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAPON Pierre, armurier, âgé de 42 ans, né et domicilié à St Etienne, département de Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

CHAPONAY Pierre Elisabeth, ex noble domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme aristocrate, le 24 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHAPOTET Bernard, perruquier, âgé de 28 ans, natif de Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPPEAU Matthieu, vigneron, domicilié à Villaine, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sablé.

CHAPT Marie Gabrielle, veuve Paysac, ex marquise, domiciliée à Marly, département de Seine, et Oise, condamnée à mort comme conspiratrice, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal de Paris.

CHAPUIS Claude, ouvrier en soie, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPUIS François Amable, âgé de 28 ans, né à St Sellière-Tybrai, département de Saône et Loire, lieutenant colonel du bataillon de réserve, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme complice de Dumourier, le 22 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAPUIS Jean Louis, instituteur, âgé de 49 ans, natif de St Julien, domicilier à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPUIS Marie, femme Peystel, âgée de 24 ans, née et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme conspiratrice le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPUIT Jacques, prêtre, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAPUS Agnés, veuve Henrigne, domicilié à St Chamas, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 novembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHAPUS Alexis Gaspard, ex curé, domicilié à Pontuse, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAPUT Cosme Marie, (dit Dubost), âgé de 24 ans, né et domicilié à Cusset, département de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur, le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAPUT Claude Gilbert, (dit Dubost de Champcourt), âgé de 26 ans, né et domicilié à Cusset, département de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAPUT Etienne Hubert Bonaventure (dit Dubost), âgé de 54 ans, né à Cusset, commissaire du tyran roi, près le tribunal du district de Cusset, département de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAPUT Gilbert, père, aubergiste, domicilié à Augerolles, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHAPUY-MAUBON Jean P., ex noble, natif de Montbrison, département de la Loire, domicilié à Lyon, condamné à mort le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHAQUIN Jacques, domicilié au Temple, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARANSOL Marie Thérèse, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département de Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 28 messidor an 2, par la commission militaire séante à Orange.

CHARASSON Jean Marie, marchand épicier, âgé de 48 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARBON Pierre, meunier, domicilié à St Hilaire-de-Rié, département de la Vendée, le 3 ventôse an 2, par la commission militaire, séante aux Sables.

CHARBONEL Jean, cordonnier, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHARBONNEAU Michel, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHARBONNEAU Marie, domicilié à St Laurent, département de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARBONNIER SAINTE CROIX A. D., âgé de 37 ans, né à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

CHARBONNIER François, laboureur, domicilié à Faye-l'Abbesse, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHARBONNIER Pierre, laboureur, domicilier à Brionne, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

CHARBONNIER Mathurin, domicilié à Montillier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARBONNIER Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARBONNIER Etienne, domicilié à Nevy, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARBONNIER Pierre, domicilié à Chapelle-Basse-Mer, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARBONNIER Jean, domicilié à Chanteloups, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARBONNIER Michel, md de bouteilles, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARBONNIER Jacques, domicilié à Gelé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHARBONNIER (dit Parisien), domicilié à Nasbinals, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHARDINY Pierre, fabricant, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 24 frimaire an 2, comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARDON Jean Antoine, vicaire d'Arzene, département de la Lozère, condamné à mort comme réfractaire, le 14 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHARDON Etienne md de cuirs, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHARDONNOT Pierre, domicilié à St Georges, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

CHARDONNOZ François, domicilié à Mosée, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHARDO René, laboureur, domicilié à St Pierre-de-Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CHARRETTE-de-la-CONTRIE François Anthanase*, âgé de 33 ans, né à Couffé, département de la Loire Inférieure, avant la révolution, lieutenant de vaisseau, et depuis chef des royalistes de la Vendée et lieutenant général des armées de Louis XVIII, condamné à mort le 9 germinal an 4, par le conseil militaire, séant à Nantes, pour avoir fromenté et dirigé en chef la guerre civile de la Vendée, faussé son serment de soumission aux loi de la République, entretenu des correspondance

avec les ci-devant princes, les émigrés, les chouans et autres ennemis intérieurs et extérieurs de la République, et comme ayant été pris les armes à la main.

CHARIGNY Jean Baptiste, commissaire au roulage des charois, et membre du conseil général de la commune de Paris, département de la Seine, mis lors la Loi comme traître à la patrie par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 10.

CHARIOT Louis, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARLEMAGNE Jean Philippe Victor, âgé de 26 ans, né à Paris, y demeurant instituteur et officier municipal de Paris, département de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention national du 9 thermidor an 2, pour avoir participé à la rébellion de la commune, exécuté le 11.

CHARLES Thomas, âgé de 47 ans, né à Dessert, département du Mont Blanc, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 12 messidor en 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHARLES Sire, domicilié à basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARLEVAL C.A. ex noble, et lieutenant de la garde constitutionnelle du tyran roi, âgé de 45 ans, né à St-Pé, département de la Haute Garonne, domicilié à Paris, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

CHARLIER Louis Joseph* Né à Châlons-sur-Marne le 24 septembre 1754, ce suicide le 23 février 1797

CHARLOT Hubert, fileur de coton, domicilié à Troyes, département de l'Aube, condamné à mort comme distributeur de fausse monnaie, le 19 mars 1792, par le tribunal criminel du département de la Marne.

CHARMY Jean Baptiste, âgé de 29 ans, affameur, née et domicilié à Lyon, département de Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARON Pierre, sabotier domicilié à St Aubin-des-Ponts-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 1 thermidor an 2, par la commission militaire de Craon.

CHARON François, laboureur domicilié à St Laud, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHARON Pierre Joseph, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAROUSSET Louis, commerçant en grains et en bestiaux, domicilié à Comps, département de l'Ardèche condamné à mort comme embaucheur, le 17 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHARPENTIER, domicilié à Paris, président de l'assemblée primaire de la section de l'Arsenal, condamné à mort par contumace, le 24 vendémiaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, Palais Egalité, comme convaincu d'être un des principaux instigateurs et auteurs de la révolte qui à existé les 12, 13 et 14 vendémiaire an 4, contre la Convention national il s'est soustrait au jugement.

CHARPENTIER, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

CHARPENTIER Jacques, domicilié à Saint-André, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARPENTIER Nicolas, âgé de 30 ans, natif de Ramela, près Nogent, coiffeur de femme domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARPENTIER E. M., (dit Cadet), âgé de 30 ans, natif de la Fère, militaire, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CHARPENTIER Agnan, domicilié à St Aignan, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHARPENTIER Jean, domicilié à Loroux département de la Loire Inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARPENTIER Michel, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 germinal an 2 par la commission militaire séante à Nantes.

CHARPINI André, chirurgien, greffier du juge de paix, domicilié à Vanasque, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

CHARPONAY François, natif de St Bel, matelassier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARRAS François, natif de St Bel, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHARRAS Marie Louise, âgée de 42 ans, native d'Angoulême, ex noble, domicilié à Asnière près de Paris, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Paris.

CHARRETIER Louis, domicilié à Errigne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHARREVEAU Jacques, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARREVEAU Jean, domicilié à Saint Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARRIE Jacques, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARRIE Jean Baptiste, (dit Laroche), ex noble et avocat âgé de 69 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARRIE Marc Antoine, ex constituant, domicilié à Nasbinals, département de la Lozère, condamné à mort comme conspirateur, le 16 juillet 1794, par le tribunal criminel du département de l'Aveyron.

CHARRIER René, domicilié à Latour-Landry, département de Maienne et Loir, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CHARRIER Jacques, laboureur et officier municipal domicilié à Salertaine, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 mai 1793 par la commission militaire séante aux Sables.

CHARRIER René, tisserand, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHARRIER François, (dit Duval), domicilié à Chevanne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARRIER René, domicilié au Petit Bourg-des-Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHARRIER Mathurin, domicilié à St Amand, département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHARRIER François, domicilié à Tiboucg, département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARRIER Antoine, ciré de Malbouzon, département de la Lozère condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHARRIET Jean, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHARRIEU François Félix, domicilié à St Laurent, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARRIN Nicolas, âgé de 19 ans, ouvrier en soie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARRIN Gaspard, âgé de 69 ans, natif de Guemié, département de l'Ain, ex conseiller aux hypothèques, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARROT Pierre, laboureur, domicilié à Grandville, département de la Manche, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Grandville.

CHARTIER Alexandre, farinier, domicilié à Angle, département de la Vienne condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Tours.

CHARTIER François Louis*, ex vicaire, domicilié à Seurdre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme traître à la partie, le 2 germinal an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHARTON Jean*, ex négociant de légion de la garde parisienne, et colonel du cent deuxième régiment, âgé de 42 ans, né à Lyon, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal de Paris, comme contre-révolutionnaire.

CHARTON François, loueur de carosse, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARTON Joseph, apprêteur, âgé de 39 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHARTON Abraham, âgé de 38 ans, officier municipal né et domicilié à Montreuil, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHARTREL Antoine François, âgé de 81 ans, né à Floringhem, fils de Jean François et de Ledain Margurite, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

CHARVEAU Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHARVET Antoine, employé à la loterie, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAS (dit Castor), fabricant et officier municipal domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 13 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHASLES Marie, veuve Fontaine-Mervé, ex noble, domicilié à la Flèche, département de la Sarthe, condamné à mort comme conspiration le 22 brumaire an 2, par la tribunal révolutionnaire de Paris.

CHASSAGNON Antoine, négociant en épiceries, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHASSAIN Antoine, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHASSE ou CHASSI Philibert, fils de feu Pierre, ex noble, domicilié à Donzy, département de la Nièvre, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 2, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc.

CHASSELIER Jean Marie, maçon, domicilié à St Georges près Montigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHASSELOUP P., âgé de 43 ans, né à Corbeil ci-devant armurier du 9^{ème} régiment d'hussards, condamné à mort comme conspirateur le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHASSELOUP Joseph, domicilié à la Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHASSEPOUL Jean François, natif de St Pierre-de-Bœuf, département de la Loire, agriculteur, y demeurant, condamné à mort le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHASSEREAU François, domicilié à Chièvres, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHASSERAU Jacques, domicilié à St Marc-Lacotte, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

CHASSET Charles Antoine, domicilié à Villefranche, département de Rhône et Loire, député dudit département à la Convention nationale, mis hors la loi, le 3 octobre 1793, par décret de la Convention, comme conspirateur et suite des malheureuses journées des 31 mai 1 et 2 juin 1793.

CHASTERIOT René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATAIGNIE Joseph, médecin, âgé de 63 ans, natif de Tain, département de la Drome, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHASTEIGNIER J. René Henri, ex noble, âgé de 48 ans, né à Rouvre, département des Deux-Sèvres, ex chevalier de St Louis, domicilier de St Louis, domicilié à Gouffe, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHATAIGNIER Isabeau, domiciliée à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 19 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATAIGNIER Louise, rentière, âgée de 46 ans né et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme fanatique et contre-révolutionnaire, le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATAIGNIER Jacqueline, rentière, âgée de 45 ans né et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme fanatique et contre-révolutionnaire, le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATAIN André, âge de 19 ans natif de Symphorien-le-Châtel, sans état domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATAL François, maire de Feret, département du Morbihan, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 31 août 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHATARD Joseph Jean, ex avocat, âgé de 34 ans, natif d'Auge, domicilié à Dompierre, département de l'Allier, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATEAU Pierre, domicilié à Jallais, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATEAU Jean Julien, domicilié à Julles, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATEAU Jean, domicilié à Montellier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CHATEAU Pierre, domicilié à Chevenière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATEAU-BRIANT J. B. Auguste, âgé de 34 ans, natif de Port Malo, ex marquis et capitaine de cavalerie au régiment ci-devant Royal, domicilié à Malesherbes, département du Loiret, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHATEAUBRIANT Armand*, natif de Saint-Malo, condamné à mort, fusillé 31 mars 1809 dans la plaine de Grenelle.

CHATEIGNIER Pierre Thomas, ex noble, sous lieutenant de vaisseau, domicilié à Port Briec, département des Côte-du-Nord, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHATEIGNIER François, ex noble, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHATELAIN Jean Baptiste, cabaretier, âgé de 35 ans, natif d'Issoudun, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATELAIN François, journalier, domicilié à Parmé, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CHATELAIN Jean fils, cultivateur, domicilié à Longeville, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHATELAS Claude Marie, avoué, âgé de 36 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATELET Claude Louis, âgé de 45 ans, né à Paris, y demeurant rue des Piques, ex juré au tribunal révolutionnaire de Paris, condamné à mort le 17 floréal an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville, accusateur public dudit tribunal révolutionnaire.

CHATELIER M. âgé de 26 ans, né à Saint-Anne-Debuc, département de la Manche, tailleur, domicilié à Paris, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, de suite les membres des comités de salut public, de sûreté générale, et tous les patriotes.

CHATELIN François Laurent, professeur de l'école nationale, membre de la commune de Paris, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor exécuté le 12.

CHATELAIN Philippe, fabricant de toilette, domicilié à Cambray, département du Nord, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambray, comme convaincu d'espionnage

CHATELLIER Arnaud, prêtre, âgé de 37 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme réfractaire le 15 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Libourne.

CHATELLIER René, tisserand, domicilié à St André, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par la commission militaire de la Sarthe.

CHATELOT Marie Claire, femme Meaubon, rentière âgée de 36 ans, native de Villefranche, domiciliée à Montbrison, département de la Loire, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 3 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATELUS Claude Marie, âgé de 51 ans, natif de Pouilly, département de la Loire, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHATENIER F., âgé de 54 ans, né à la Courière, ex noble, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

CHATENIER Paul, rentier, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHATET François domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CHATEY Louis, domicilié à la Chapelle-Gaudin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay

CHATIGNE Louis, domicilié à Goulmois, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATIGNY René, domicilié à St Rémy, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATILLON Louis Gabriel (dit Marconnay), ex vicomte, domicilié à Marconnay, département de la Vienne, condamné à mort par contumace, comme fabricant et distributeur de faux assignats, le 24 brumaire an 3, par le tribunal criminel révolutionnaire établi à Liège.

CHATON Louis, domicilié à Grou, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHATOU Pierre, domicilié à Sauloir, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHATREL Pierre Joseph, âgé de 59 ans, né à Lille, fils de Pierre Joseph et Septal Marie claire Louise, condamné à mort à Arras le 12 frimaire an II

CHATTEZ Jean, domicilié à Chemillié, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHAUDE Jean Baptiste, commis drapier, âgé de 19 ans, natif de Rheims, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAUDOT Vivant Jean Baptiste, notaire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 26 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de Brichard, notaire.

CHAUFELET Claude, copiste, âgé de 30 ans, né de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAUFFART Gaspard, fabricant d'étoffes de soie, âgé de 59 ans, natif d'Avignon, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAULAN Barthelemy, notaire public, domicilié à Aubagne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 23 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAULAN J. Baptiste, marchand drapier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 6 7bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHAUME Barnabé, tisserand, domicilié à Troyes, département de l'Aube, condamné à 15 ans de fers comme distributeur de fausse monnaie, le 19 mars 1792, par le tribunal criminel du département de la Marne.

CHAUME, fils, domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} brumaire an 2, par le tribunal criminel du département des Landes.

CHAUMETTE P. Gaspard Anaxagoras*, âgé de 31 ans, natif de Nevers, département de la Nièvre, domicilié à Paris agent nationale de la commune de Paris, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la souveraineté du Peuple, tendante à troubler l'état par une guerre civile, dissoudre la représentation nationale, assassiner les membres des comités et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, rétablir la monarchie.

CHAUMONT, domicilié à Paris, chef de brigade, condamné à mort par contumace, le 5 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au Théâtre Français, comme convaincu d'avoir signé l'ordre de battre la générale, et d'être devenu, en adoptant cette mesure, membre de la commission de direction de la révolte armée contre la Convention nationale les 13, 13 14 vendémiaire an 4, il s'est soustrait au jugement.

CHAUMOROT, âgé de 30 ans, né à Cosne, département de la Nièvre, maître de poste, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être complice des conspiration qui ont existé dans la commune de Cosne contre le Peuple, tendante à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, à dissoudre les sociétés populaires.

CHAUMOT René, domicilié à Rouge, département de la Loire Inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUNET Nicolas, tailleur, âgé de 24 ans, natif de Marcou, département de la Marne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le Lyon.

CHAUNU Jacques, domicilié à St Donans, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHAUSSADE Lazare, affaneur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAUSSANDE Henriette, ex noble, domicilié à Orange, département de Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur le 5 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CHAUSSI Louis Joseph, prêtre, domicilié à Beaulieu, département de l'Ardèche, condamné à mort comme réfractaire le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département du Gard.

CHAUSSIER Claude, âgé de 51 ans, marchand de Bois, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

CHAUTOUR Jacques, domicilié à St Christophe, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUTY Genet, procureur syndic du département du Puy-de-Dôme, âgé de 41 ans, natif de Clermont, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAUVAU Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHAUVAUX René, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CHAUVEAU Jacques, domicilié à Herblain, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVEAU Jean, domicilié à St Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVEAU Mathurin, domicilié à Luigny, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CHAUVEAU Jean, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVEAU Etienne, domicilié à Chauveau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVEAU Mathurin, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVEAU François, laboureur, domicilié à Saint Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAUVEAU Mathieu, vigneron, domicilié à Martigné-Bréant, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAUVEAU André, marchand, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAUVEAU Jacques, domicilié à Errigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers

CHAUVEAU François, domicilié à Mée, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal militaire du département de la Sarthe.

CHAUVEAU René, pêcheur, domicilié à Coutures, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CHAUVEAU Pierre (dit Giroflée), domestique, garde chasse, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAUVEAU Félix, âgé de 24 ans, homme de loi, né et domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAUVEL Louis, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVEL Jean Louis, serrurier, domicilié à Paris, condamné à mort par le conseil militaire le 11 prairial an 3, convaincu d'avoir porté au bout de sa bayonnette la tête du représentant Ferraud le 3 prairial an 3.

CHAUVEREAU François Mar., âgé de 37 ans, né à Tours, département d'Indre et Loire, commis marchand, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAUVET Matuhrin, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVET Jean domicilié à la Lelongeron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVET Jean François, officier ministériel au tribunal d'Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 novembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHAUVET Pierre, maréchal, domicilié à Velleron, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 7 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CHAUVETEAU André, domicilié à St Macaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVIERE Louis, fermier, domicilié à Chalennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe.

CHAUVIERE Jacques, domicilié à Tourfont, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHAUVIERE François, leveur de peaux, domicilié à Chatillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 27 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAUVIGNE Jacques, meunier, domicilié à Dencé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHAUVIGNE François, domicilié à Dencé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 2 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHAUVIGNE Jacques, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVIGNE Vincent, domicilié à Thouarcé, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVIGNE Simone de Chaudefonds* fusillée le 1er février 1794

CHAUVIGNE Marie-Jeanne* fusillée le 1er février 1794 à la Haie-aux-Bonshommes.

CHAUVIN Julien, domicilié à Montglone, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVIN Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVIN Michel, domicilié à Ennery, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVIN Jean âgé de 56 ans, né à Montauban, perruquier, ensuite marchand, sous lieutenant au 19^{ème} régiment de chasseurs à cheval, domicilié à Montauban, département du Lot, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAUVIRET Jean, domicilié à Puisey, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUVRACQ Julien, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHAUZY Jacques, âgé de 63 ans, cultivateur, né et domicilié à Vandé, département des Ardennes, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHAVANEL F.J Maurice, âgé de 38 ans, natif de Cairanne, ci-devant combat-Venaisien, secrétaire du maire de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAVANIEU Michel Théodor, âgé de 33 ans, courtier né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 frimaire par la commission de Lyon.

CHAVANNE François, âgé de 23 ans, compagnon guimpier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAVENEAU Elisabeth, domiciliée à Angers, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 germinal an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHAVET Augustin, âgé de 41 ans, natif d'Orgelet, département du Jura, commis de magasin, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAYAUX-CAILLOUX Etienne Nicolas Joseph, âgé de 41 ans, brasseur, ex notable, né et domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur révolutionnaire de Paris.

CHAZOTTIER Etienne, domicilié à Lyon, département du Rhône, avoué, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHEBRIER Nicolas Etienne, domicilié à Paris, membre du comité révolutionnaire de la section de l'Arsenal, condamné à mort, par le conseil militaire, le 11 prairial an 3, comme convaincu d'avoir harangué dans la tribune de la Convention pendant la révolte des 3 et 4 prairial.

CHECHER François René, âgé de 44 ans, natif de Mirai, département de Mayenne et Loire, tailleur, domicilié à Lyon, condamné à mort le 24 frimaire par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHEDELE Jean François, âgé de 22 ans, commis fabricant de bas né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHEFER M, femme de Foslé, âgée de 33 ans, née à Daguayt, domicilié à Compiègne, département de l'Oise, condamnée à mort le 18 thermidor an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où elle était détenue.

CHEGARAY Antoine, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEHERE François René, tailleur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHAUVET Matuhrin, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes. **CHAUVET Mathurin**, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEHERE François René, tailleur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHEMIN Jean, âgé de 50 ans, natif de Loigny, département de l'Orne, ancien marchand, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHEMIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEMINEAU Pierre, garçon laboureur, domicilié à Mazières, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CHEMINEAU Jacques, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 16 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CHEMINEAU Marie, domestique, domiciliée à Loudun, département de la Vienne, condamnée à mort comme receleuse de prêtre réfractaire le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEMINOT Pierre, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEMINOZ René, domicilié en Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHENAUT Pierre, domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHENAVAS François, âgé de 32 ans, natif de la Côte St André, département de l'Isère, receveur du droit d'enregistrement, domicilié à Crémieu, département de l'Isère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHENEAU André, domicilié à Chinon, département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHENET Thérèse Julienne Hélène, ex visitandine, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fanatique contre-révolutionnaire le 21 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHENET Marie Thérèse, femme Gaçon, ouvrière en soie, âgée de 36 ans, née et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHENIER André*, âgé de 31 ans, né à Constantinople, domicilié à Paris, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

CHENIEU Joseph, Md., domicilié à Ste-Cécile, département de la Sarthe, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHENIOU Jean, tonnelier, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

CHENNEAUX Bernard, md. Colporteur, domicilié à Fraisne, département des Ardennes, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 18 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine.

CHENU Jacques Marie, prêtre, domicilié à Paramé, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 11 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHENU François Jean Marie, (dit Villanger), âgé de 41 ans, ex avocat, né et domicilié à Châteauneuf, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHEPELOT Louis, domicilié à Vaudrenne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHERAT Jean, forçat de Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 12 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHERBONNIER Pierre, ex curé, domicilié à Mezeau, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la Loi, le 23 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHERBONNIER Michel closier, domicilié à Notre-Dame-des-Gardes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission séante à Angers.

CHERBOUSERE François, domicilié à Treizevents, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHERCHOULY Jean, ex curé, domicilié à la Chapelle-Fauché, département de la Dordogne, condamné à mort comme réfractaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHERDONNEAU François Jacques, domicilié à Dencé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHEREAU Jean Thomas, journalier, domicilié à Bourg-Neuf-la-Forêt, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CHEREL René, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 janvier 1793 par le tribunal criminel du dit département.

CHERET, domicilié à Paris, secrétaire de la section de Bonne-Nouvelle, condamné à mort par contumace, par le conseil militaire séant au Théâtre français, le 5 brumaire an 4, comme convaincu d'avoir fait battre la générale sans ordre, pour faire marcher contre la représentation nationale, dans la révolte des 12, 13 et 14 vendémiaire, il s'est soustrait au jugement.

CHERGENT François, domicilié à Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHERON Pierre, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHERON A. F., âgé de 54 ans, né à Ixelle, domicilié à Paris, adjudicataire de la maison de la Muette, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en avilissant les assignats, et en provoquant le rétablissement de la royauté.

CHERON Jean, domicilié à St Hilaire-du-Bois, département de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHERUY Guillaume, ex bénédictin, domicilié à Rheims, département de la Marne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 15 fructidor an 2, par le tribunal criminel du département du Doubs.

CHERVILLAT François Xavier, âgé de 28 ans, natif de Thionville, commis domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

CHESNAIS Jean garçon laboureur, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

CHESNAY Jacques, domicilié à Maubsonne, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par le tribunal militaire séante à Nantes.

CHESNEAU Nicolas Charles, ex curé, domicilié à Montreuil-Belfoi, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHESNUE Jean, domicilié à la Chapelle-St-Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHESNEY Mathurin, domicilié à Beaupré, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHE SSE Jean, commis greffier, domicilié à Chatillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 26 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHEVALEREAU Jean, domicilié à Nantes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEVALIER Louis Marie, âgé de 26 ans, marin, natif de St Pierre, Ile française, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme aristocrate, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, et ayant été mis hors la loi comme fédéraliste.

CHEVALIER François, domicilié à -St-Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué

CHEVALIER Marin, scieur de long, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

CHEVALIER P., âgé de 53 ans, né à St Germain-en-Laye, marchand de veaux à Paris, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre tendant à égorger la garde de cette maison, et de suite les membres des comités de salut public et de sûreté générale, ainsi que les patriotes.

CHEVALIER Michel, domicilié à Dupertre, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

CHEVALIER Jean, laboureur domicilié à Argentré, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

CHEVALIER Joseph, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHEVALIER Jacques, domicilié à la Chapelle-du-Genet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHEVALIER Jacques, âgé de 36 ans, né à St Pol, garde de bois, époux de Harduin Marie Joseph, condamné à mort à Arras le 18 floréal an II

CHEVALIER Noël Etienne, ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEVALIER Antoine, tambour major et marchand magasinier, domicilié à Marseille, département des Bouche du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 24 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEVALIER Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEVALIER Françoise, ouvrière en linge, âgé de 28 ans, née et domiciliée à Besançon, département du Doubs, condamnée à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir conspiré contre le Peuple français, en tenant des propos contre-révolutionnaires.

CHEVALIER Marie Suzanne, femme la Martinière, âgé de 34 ans, née à St Sauvan, près Poitiers, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois, elle a été conduite au supplice avec une chemise rouge.

CHEVALIER (dit Picard), domicilié à Merdes, département de la Lozère, condamné à mort comme séditieux, le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEVALIER Alexandre, natif de Paris, figurant au théâtre, condamné à mort comme fédéraliste, le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHEVALLIER Joseph, aubergiste, âgé de 21 ans, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHEVALLIER Mathurin, domicilié à la Podrignière, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEVALLIER Joseph, domicilié à Genet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHEVALLIER Mathurin, serger, domicilié à la Jumellière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHEVALLIER François, domicilié à Dol, département d'Ille et Vilaine, condamné comme contre-révolutionnaire à la déportation jusqu'à la paix, puis au bannissement perpétuel, le 18 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEVALIER Louis, domicilié à Dol, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHEVAN Basile, (dit de Mangerle), rentier, domicilié à Clamecy, département de la Nièvre, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHEVANDIER* lieutenant de gendarmerie

CHEVARIE Joseph, ex receveur, des tailles, âgé de 43 ans, né et domicilié à Montainé, département de l'Allier, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHEVASSU Claude Antoine, âgé de 45 ans, natif de Saint-Claude, département du Jura, instituteur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHEVAUDIÈRE René François Louis, âgé de 32 ans, lieutenant dans la gendarmerie, né et domicilié à Valdrome, département de la Drome, condamné à mort comme conspirateur le 18 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHEVINAUDE Françoise, âgée de 30 ans, native d'Angoulême, département de la Haute-Charente, lingère, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 18 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, accusée d'avoir servi le fédéralisme, à l'aide de faux passeports.

CHEVIRÉE René, domicilié au Fief-Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEVRIER Jean Benoit, âgé de 50 ans, né à Rumilly, département du Mont Blanc, prêtre, à Auteuil, département de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

CHEVRIER André (dit Pontoizéau), marchand, domicilié à Saint Hilaire-de-Rie, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

CHEVRILLIER René, domicilié à Chaudfonds, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHEVRON Louis, domicilié à St Porchand, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHEZEAU (de) Louis, laboureur, domicilié à Vaudego, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme conspirateur le 23 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CHIAVARRY Pierre Antoine Joseph, âgé de 38 ans, né à Arles, ex capitaine au ci-devant régiment Dauphin, électeur à l'assemblée législative, domicilié à Arles, département de Bouche du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHIBOUST Claude François, chirurgien domicilié à Fos-Amphoux, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHICOTEAU René, vigneron, domicilié à Martigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHICOTTEAU Pierre, vigneron, domicilié à Martigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHIEZE Jérôme, ex chanoine, domicilié à Orange, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CHIEZE Joseph Frédéric, ex chanoine de St Ruff, domicilié à Orange, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CHIFFARGE François, domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme conspirateur, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHIFFREVART voyez ANNEVILLE

CHILLAU Elisabeth, veuve de Dumas Fontbroge, conseiller au ci-devant parlement de Guienne, née et domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde,

condamnée à mort le 27 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme complice des crimes de son mari, qui l'a payé de sa tête.

CHILLAUD Jacques, *ex noble, âgé de 41 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.*

CHILON Michel, *prêtre, domicilié à Romillé, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

CHIMBAUD Alexis Edme, *âgé de 27 ans, né et domicilié à Bordeaux, ayant servi dans la troupe de ligne avant la révolution, visant de son revenu, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, département de la Gironde, comme ayant été mis hors la loi, comme aristocrate.*

CHINCOLAS Michel, *charbonnier, domicilié à St Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.*

CHIRANNE Louis, *domicilié à Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.*

CHIRARD Pierre, *domicilié à Montagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.*

CHIRET Jean, *manœuvre et ci-devant soldat, domicilié à Dragonville, département de la Meuse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département de la Seine et Oise.*

CHIRON François, *tisserand, domicilié à Mazières, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.*

CHIRON René, *domicilié à Jetay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.*

CHIRON Louis, *domicilié à Laplaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.*

CHIRON François, laboureur, domicilié à Commequiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 ventôse an 2, par la commission militaire séante aux sables

CHIRON Elie, domicilié à St Florent-le-Vieux, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CHODKIEWICZ Rosalie, femme du prince Alexandre Lubomirski, princesse de Pologne, âgée de 23 ans, née à Osnobil en Ukraine, domiciliée à Chaillot, près de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHOIDESON Etienne, domicilié à St Fiacre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHOILEY Pierre, domicilié à St Christophe-du-Bois, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHOIRUT Marie Magdeine, femme Cousin, marchande fruitière, domicilié à Versailles, département de Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 24 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHOISEAU Antoine, âgé de 64 ans, né à Etriché, département de la Seine et Oise, entrepreneur des convois de l'artillerie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 2 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHOISEUIL-LA-BAUME Cl. Antoine Clériat, âgé de 61 ans, natif de Nanci, ex marquis et ex lieutenant général, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHOISEUIL Béatrix, femme de l'ex duc de Granmont, âgée de 64 ans, native de Lunéville, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHOIX Jean Marie, prêtre, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHOL Jean François, faiseur de bas, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHOL Luce, domiciliée à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CHIRON Thérèse, domiciliée à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHOLET Marie Scolastique, femme Condé, ex noble, domiciliée à Dun, département de la Meuse, condamnée à mort comme émigrée, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHOLETEAU Gaspard, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHOLIER Philippe, marchand fripier, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHOLLET Joseph, domicilié à Dupain-en-Mauge, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHOLLET Adrien, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHOLLET André, domicilié à Vauchrézien, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé

CHOLLET Benjamin, domestique, domicilié à Ste-Vierge, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme émigré, le 5 brumaire an 2, par le département du dit département

CHOLOUX Michel, médecin vétérinaire, com. A Voide, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHOMIER Jean Pierre, natif de Givors, y demeurant et à Lyon pendant la siège, condamné à mort comme, le 30 Frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHOMOROT Gilbert, maître de poste, domicilié à Cosne, département de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur, le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHONTEAU Charles, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHOPARD Jean Benoît cordonnier, soldat au 6^{ème} bataillon du département du Doubs, domicilié à Morteau, même département, condamné à mort comme émigré, le 27 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHOPELET Claude, âgé de 38 ans, natif de Châlons-sur-Saône, domicilié à Lyon, département du Rhône, copiste, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHOPIN J. (dit Chevalier, âgé de 23 ans, natif de Moulins, département de l'Allier, maréchal de logis au 7^{ème} régiment de hussards, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu du complot et de conspiration contre la liberté et la souveraineté du Peuple.

CHOPINET Jean (dit Chevalier, âgé de 23 ans, né à Moulins département de l'Allier, maréchal-des-logis du 7^{ème} régiment d'hussards, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHOPPLET Jean Jacques, âgé de 32 ans, né à Bérieux, département de l'Aisne, lieutenant colonel, commandant le 5^{ème} bataillon de Paris, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris. (exécuté place du trône, inhumé à Picpus)

CHOREL Augustin, natif de St-Paul-en-Janet, agent militaire pour le recrutement de l'armée du Rhin, condamné à mort comme, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CHOSSEAU Louis, journalier, domicilié à Laplaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHOSSON Antoine, fontainier, âgé de 32 ans, natif de Port-Fontaine, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort

comme contre-révolutionnaire le 24 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHOTTAIN François, fils, perruquier, âgé de 31 ans, né et domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer à l'ennemi la place de Verdun.

CHOUENOT René, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séant à Nantes.

CHOUHERT J. M. Joseph, âgé de 60 ans, notaire né et domicilié à Vilchenevre, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHOUINEAU Jean, tisserand, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspiration le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CHOUILLAGUET François Gilbert, ex capucin, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 nivôse an 2, par la commission séante à Lyon.

CHOULAND Pierre, journaliste et entrepreneur de coupes de bois, domicilié à Bolbec, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme conspiration le 3 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHOUILLAGUET CHOUTAULT Pierre, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHOUTTEAU René, domicilié à Montellier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHOUVEL François, laboureur, domicilié à Vollore, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHOUVEL Hugues, domicilié à Vollote, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CHOYAN Paul Charles, maire de Mareuil département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 1 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CHRETIEN Gildas, âgé de 40 ans, né à Auray, ex juge, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison où il était détenu.

CHRETIEN Marie Magdeleine, âgée de 22 ans, née à Chantilly, département de Seine et Marne, domiciliée à la Ferté-Gaucher, même département condamnée à mort comme conspiratrice, le 13 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHRETIEN de NEUFVILLE Rose, (dit Sœur Julie Louise de Jésus), religieuse converse au Carmel de Compiègne né le 30 12 1741 à Evreux domiciliée à Compiègne, condamnée à mort comme conspiratrice et fanatique, par le tribunal révolutionnaire de Paris le 29 messidor An II, à Barrière du Trône, inhumé à Picpus.

CHRISTAU François, architecte, domicilié à Lyon, département du Rhône, officier municipal provisoire, condamné à mort le 4 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CHUCHETEUR François, domicilié à St Amand, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPART René, domicilié à St Macaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPART Pierre, domicilié à Chavanne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPAT Jean, domicilié à Tourson, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPIN ou CAUPIN A. J., ex noble, âgée de 43 ans, femme de Langlois de Pommeuse, conseiller de grand-chambre au parlement de Paris, condamné à mort le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir enfoui quantité d'assignats et bijoux.

CHUPIN Pierre, domicilié à Bouzillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHUPIN Pierre, domicilié aux Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPIN Michel, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPIN Michel, domicilié à Songé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

CHUPIN Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHUPPIN Jacques, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CHUPPIN Adélaïde Jos., femme Langlois, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHUTEAU Jacques, domicilié à Landemon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CIBOIN René, domicilié à Feuillet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CIETTY Pierre, peintre et membre de la commune de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 10 thermidor an 2

CIGOGNE René, vigneron, à Sougé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CINGAL Stanislas Ferdinand (dit Mitigny), domicilié à St-Margueritr-de-Ducy, département du Calvados, condamné à mort comme émigré, le 7 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CINIER Jean Joseph, homme de loi, âgé de 68 ans, natif de Villefranche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CISSAC Arnaud Antoine (dit St André), perruquier, natif de Lavaur, département du Tarn, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 28 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme ayant participé à la force départementale, par suite des malheureuse journées des 31 mai et 2 juin 1793.

CISSON Henri, ex curé domicilié à Berre, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CITOLEUX, domicilié à Champroye, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CIZERON Jean Claude, libraire, âgé de 32 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLABAUT François, âgé de 22 ans, né au Quesnoy (Nord), chasseur au 17^o régiment de chasseur à cheval en garnison à Arras, guillotiné à Arras le 14 ventôse an II

CLACY J. C., âgé de 41 ans, natif de Tarascon, chapelier et administrateur provisoire du département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CLADEL Jean, bourrelier, domicilié à Montauban, département du Lot, condamné à mort comme chef d'attroupements contre-révolutionnaire, le 10 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CLAGEOT Pierre, domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLAIN Jean, âgé de 65 ans, meunier et officier municipal du Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 18 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CLAIR Michel, perruquier, âgé de 31 ans, natif de Renaison, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAIR Claude, dessinateur et chymiste, âgé de 60 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAIR Claude (dit Merly), chapelier, âgé de 26 ans, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAIR Claude, prêtre, âgé de 74 ans, natif de St Chamont, domicilié à Mornant, condamné à mort comme, le 28 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAIRMOTTE René, domicilié à Martigni, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLAIRUT Joseph, domicilié au Pellerin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLAIRUT Pierre, domicilié au Pellerin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLAMANT J. Baptist, cultivateur, domicilié à Mezières département des Ardennes, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLARERON Abel Antoine (dit Mellieux), ex noble et rentier, âgé de 59 ans, natif de Vienne, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAPIN Charles (dit Colonge-St-Jean), ex noble, domicilié à Gréménon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAPTI Cécile, femme Molière, ex noble, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAR Joseph, domicilié à Narbonne département de l'Aude, condamné à mort comme émigré le 19 messidor an 2, par le tribunal du 2^{ème} arrondissement des Pyrénées Orientales.

CLARET Etienne, berger, domicilié à St Ennemie, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CLARIN Jean, domicilié à Anneci, département du Mont Blanc, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 30 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLARISSE Paul François J., âgé de 58 ans, chapelier, domicilié à Armentières, département du Nord, condamné à mort comme le 27 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, accusé d'avoir voulu livrer la ville de Lille à l'ennemi.

CLASSES Pierre, âgé de 21 ans, né à Anvers, demeurant à Lille, lieutenant colonel du 2^o bataillon belge, condamné à mort à Arras le 23 floréal an II

CLASTRIER Nicolas, capitaine de navire marchand, juge du prétendu tribunal populaire de Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CLAUDEL C. N., sous lieutenant des préposés à la douane te domicilié à Corcieux, département des Vosges, condamné à mort comme émigré, le 2 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg.

CLAUDEL Dominique Nicolas, ex vicaire, domicilié au Ménil, département des Vosges, condamné à mort comme émigré, le 24 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département établi à Mirecourt.

CLAUDET Michel, ex curé et maire de Pressigny, âgé de 53 ans, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLAUSSADE Lazare, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, affameur, condamné à mort comme le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAVEAUX Jean Baptiste, officier au 6^{ème} régiment de chasseur à cheval, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 26 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAVEL Pierre, aîné, fabricant de bas, âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAVEL Jean, ouvrier en soie, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAVEL Augustin cadet, gazier, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLAVEL Antoine, ex vicaire, domicilié à Craponne, département de la Haute Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 2 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAVEL Louis, ex curé de Huisson, et ensuite vicaire à Thor, département du Vaucluse, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 14 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAVELAU René, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLAVELEAU François, charron, domicilié à Cholet département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 1 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

CLAVERIE Antoine, sous lieutenant du 7^{ème} bataillon de Lot et Garonne, domicilié à Chauvin-Dragon, condamné à mort comme le 15 germinal an 2, par le tribunal militaire du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées Orientales, séant à Chauvin-Dragon, département des bas-Pyrénées.

CLAVERIE Charles François, prêtre, domicilié à Saverdun, département de l'Ariège, condamné à la déportation le 27 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAVET G., âgé de 36 ans, né à Couront, département du Terrible, tailleur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme ennemi du peuple, le 1 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLAVIER Honoré, notaire et procureur syndic du district de Brignolles, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLAVIERE André*, négociant, âgé de 41 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 30 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CLAVIERRE Jean Pierre, ex curé, âgé de 64 ans, né à Catelnon-Demoratier, domicilié à Caussade, département du Lot, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLEMENT Amab. Auguste, horloger, âgé de 33 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être complice du massacre des patriotes au Champ de Mars.

CLEMENT Antoine, domicilié à St Herblon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLEMENT C. A., médecin âgé de 72 ans, né à Buy, condamné à mort le 25 messidor an 2, le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir empêché d'accepter la constitution de 1793.

CLEMENT Etienne*, prêtre, âgé de 46 ans, natif de St Bonnet-des-Bruyères, domicilié à Aigueperse, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLEMENT François (dit Langevin-Bougan), journalier, domicilié à Bréal, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CLEMENT Gabriel, verrier, âgé de 27 ans, natif de Bayelle en Champagne, domicilié à Givors, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLEMENT Jacques, âgé de 41 ans, natif de Vac, ex curé de Vervant, département de la Charente, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLEMENT Louis, tisserand, domicilié à Villedieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 1 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Craon.

CLEMENT Louis, musicien au régiment de ligne, domicilié à Valenciennes, département du Nord, condamné à mort comme émigré le 2 vendémiaire an 2, par la commission militaire établi à Valenciennes.

CLEMENT René, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLEMENT René, ex vicaire, domicilié à Breilles, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 16 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLEMENT-GUY Michel (GUY Michel Clément), âgé de 36 ans, né à Macot, département du Mont-Blanc, commis marchand de vin à Paris, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

CLEMOT Jean, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLEMOT Pierre, domicilié à Voide, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CLENCOTTE François, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CLER Jeanne Catherine, cuisinière, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 avril 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLER François, propriétaire agriculteur, domicilié à St Chamas, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme chef d'émeute, le 18 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

CLERC Jean, régisseur de Pichard, né à la Tête, domicilié à Lugot, département de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLERC Denis Joseph, âgé de 56 ans, né à Pontarlier, fileur de laine, domicilié à Lachaux, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLEREY Benjamain domicilié à Luçon, département de la Vendée, condamné à mort comme le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CLERGEAU Louis, domicilié à Bourguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLERGEAU Julien, domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLERGEAU Jean, âgé de 26 ans, cultivateur et avoué né et domicilié à Poitiers département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLERGEOT Julien domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CLERICOT Pierre, âgé de 51 ans, agriculteur, ex noble né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLERICOT Jean, âgé de 22 ans, commis marchand, ex noble, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLERICOT Camille, âgé de 20 ans, ex noble, commis de magasin, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLERJON Etienne, âgé de 67 ans, ci-devant procureur du roi, né et domicilié à Villefranche, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CLERMONT Cl. Ig. Joachim, âgé de 62 ans, maire de Salins, ex député à l'assemblée législative, né à Salins, département du Jura, condamné à mort comme conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLERMONT-TONNERRE J. C. H., ex duc âgé de 74 ans, né à Paris, y demeurant, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur

CLERMONT-TONNERRE Gaspard Charles, ex comte, natif de Paris, domicilié à Lyon, département du Rhône, pendant le siège, âgé de 43 ans, condamné à mort le 30 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CLERMONT-TONNERRE Stanislas Marie Adélaïde*. Il fut assassiné par des émeutiers lors de la journée révolutionnaire du 10 août 1792

CLERSE Marie Thérèse, femme Roland, âgée de 49 ans, femme de chambre de la femme Dutillet, domicilié à Provins, département de la Seine et Marne, condamné à mort comme conspiratrice, le 1 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLESLE Gilbert, âgé de 58 ans, rentier, natif de Paremonial, département de la Saône et Loire, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CLESLE Gilbert, commis aux aides, et ensuite rentier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Paris.

CLESSE Jean Nicolas, cultivateur, domicilié à Lixières, département de la Moselle, condamné à mort comme embaucheur, le 24 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CLERVERAUX domicilié à Grandville, département de la Manche, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Granville.

CLEVET Georges, tailleur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLEYS Pierre Jacques, âgé de 60 ans, né à Terdeghem (Nor), fils de Jean Baptiste et de Dericque Marie Anne, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

CLINCHAMP Antoine Jean* (dit St André), âgé de 64 ans, natif de Montbrisson, prieur de Clisson, prêtre, domicilié à Beaumont-le-Vicomte, département de la Sarthe, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 20 avril 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CLOCHARD Pierre, tisserand, domicilié à St Pierre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CLOOTS* dit Anacharsis (Gnadenthal 1755 - Paris 1794)

CLOPEAU Joseph, journalier, domicilié à Vernon, département de la Vienne, condamné à mort comme agent des brigands de la Vendée, le 1 ventôse an 2, par la commission militaire des Deux-Sèvres.

CLOTE Etienne (dit Languedoc, maréchal ferrant, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 2 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

CLOUET Jacques, laboureur, domicilié à Gennevilliers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

CLOUTIER François, domicilié à Pau, département des basses Pyrénées, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par la commission militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales.

CLOZEAU-PITTOY Aimé Louis, fabricant d'étoffes en soie, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 1 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

CLUZE Marie, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département du Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 messidor an 2, par la commission militaire séante à Orange.

COATRELLE J. F. M., âgé de 32 ans, né à Plouvé, cultivateur, domicilié à Paris, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

COCHARD Pierre, domicilié à St Aubin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COCHART Jean, domicilié à St Aubin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COCHEFER Christophe, ancien tapissier et membre de la commune de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 10 thermidor an 2, exécuté le 12.

COCHET femme voyer Loliere

COCHET Joseph, âgé de 50 ans, natif de la Bâtie, département du Mont Blanc, épicier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COCHET Donat, âgé de 36 ans, architecte, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COCHET Claude, âgé de 61 ans, natif de Martigues, département de l'Ain, faiseur de bas, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COCHET Benoît, âgé de 50 ans, natif des Echelles, département du Mont Blanc, commis marchand, domicilié à Lyon, département du Rhône, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COCHET Augustin, âgé de 43 ans, natif de Moulinge, département du Jura, marchand Toilier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COCHEUX Pierre, âgé de 21 ans, né à Pontié, département de la Nièvre, charcutier, domicilié à Pouilly, département de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur, le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COCHIN Hugues, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COCHOIS Jean Baptiste, âgé de 53 ans, né à Paris, ci-devant commis marchand, employé à la 1^{er} commission et membres de la commune de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 11.

COCHOIS Alexis Pierre, âgé de 28 ans, architecte, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été de la faction de Brissot et de Roland

COCHON Jean, cordier domicilié au Lion-d'Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COCHON Joseph (dit Garpeaux), journalier, domicilié à Mordelles, département d'Illes-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 juillet 1793, par le tribunal criminel dudit département.

COCQUEL André, hussard au 9^{ème} régiment, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme convaincu d'espionnage.

COCRY, fille, domiciliée à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme conspiratrice, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

COCU René, laboureur, domicilié à St Silvain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

COCU Toussaints, garçon laboureur, domicilié à St Silvain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

COEFFARS Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COEFFARD François, maçon, domicilié au Mesnil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COEFFE Pierre, laboureur, domicilié à Changé, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Mayenne.

COEFFIER Guillaume (dit Desterroles), âgé de 38 ans, natif de la commune de Tour, département du Puy-de-Dôme, ex noble et marchand toilier, domicilié à Ceunliac, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COEFFIN-LA-BEYRAY A., âgé de 29 ans, ex noble, né à Labeyray, département du Morbihan, ancien officier, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

COEURDACIER Simon François, âgé de 40 ans, né à St Denys, actuellement Françiade, doreur et gendarme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

COEUR-DE-ROY Urbain, (dit Deroy), domicilié à Soulaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COESSIN LABEYRAYE Armand, ex noble, âgé de 29 ans, né à Labeyraye, département du Morbihan, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

COETUEMPREN Joseph Marie, capitaine du vaisseau de la République le Jean Bart, domicilié au Port-de-la-Liberté, département du Morbihan, condamné à mort comme conspirateur le 27 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COFFARD Jacques, domicilié à la Romaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COFFIN Jean Noël, âgé de 58 ans, né à St Pol, époux de Delattre Anne Claire, apothicaire, guillotiné à Arras le 18 floréal an II

COFFINHAL-DUBAIL Jean Baptiste* Vic-sur-Cère, Cantal en 1762 - Paris 1794

COFFINHAL Pierre André, vice-président du tribunal révolutionnaire de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 10.

COGNE Mathurin, domicilié à Tiffauges, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COGUE René, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Pont-de-Cé.

COIFARD Pierre, domicilié à Villedieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIFARD Michel, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIFFARD Philibert, domicilié à St Philibert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIFFARD Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIFFARD René domicilié à St Macaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIFFARD Jacques Mathurin, domicilié à la Tessoire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COIFIN Jean, domicilié à St Philibert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COIGNE Etienne, domicilié à Fiel-Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIGNEY François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COIGNY Pierre, domicilié à St Sauveur, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COINDRE Jean Jacques, chirurgien, officier municipal provisoire, faisant les fonctions de maire à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 frimaire an 2, comme révolutionnaire séante à Lyon.

COINDRE Antoine, maçon, domicilié à St Aubin-d'Aubigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COING Jean Louis, ex vicaire, domicilié à mirabel, département de l'Ardèche, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 27 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COING Jean Antoine, ex vicaire, domicilié à Goux, département de l'Ardèche, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 27 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COIRRIER François, domicilié à clermont, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme émigré, le 20 frimaire an 3, par la commission militaire établie à Bruxelles.

COITARD Avoye (dit Faville), domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 4 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLARD Th. Bernardin, âgé de 38 ans, né à Caen, capitaine du 3^{ème} bataillon français domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLAS Louis, âgé de 43 ans, né à Moncarville, marchand d'estampes, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre révolutionnaire, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLAS Jean (dit Martin, domicilié à Voulpaix, département de l'Aisne, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 15 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLAS Pierre, tailleur, domicilié à Argentan, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval.

COLAS, ex procureur, né et, domicilié à Neuville, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COLASSON François, âgé de 35 ans, natif de Limoges, département de la Vienne, commis voyageur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

COLAU Charles, chaudronnier, sergent dans les canonniers, au 7^{ème} bataillon du Nord, domicilié à Cambray, département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 21 vendémiaire an 3, par le tribunal criminel militaire de l'armée du Nord.

COLCHARABIERS, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COLENNARD Jacques, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COLIGNON Jean Baptiste, imprimeur, âgé de 61 ans, né et domicilié à Metz, département de la Moselle, condamné à mort le 9 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur en imprimant et distribuant des ouvrages tendants à ébranler la fidélité des citoyens.

COLIN Claude, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

COLIN Jeanne, veuve de Michel Gruet, marchand de vin, ci-devant, boulangère, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme fabricatrice de faux assignats, le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLIN François, âgé de 54 ans, natif de Metz, ex substitut du procureur du roi au ci-devant parlement de Metz, ex président du tribunal criminel et administrateur du département, domicilié à Ars-sur-Moselle, condamné à mort comme, le 16 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLIN Nicolas*, compagnon menuisier, domicilié à Nancy, département de la Meurthe, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure.

COLIN Louis, bordier, domicilié à Amaillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLINET Pierre Maurice (dit de la Salle Chouville), ex noble, ci-devant, lieutenant général au bailliage d'Epinal, département des Vosges, condamné à mort comme conspirateur le 1 août 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLLARDON Jean, âgé de 30 ans, né à Libourne, receveur de district, domicilié à Bourg, département de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 7 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, et mis hors la loi comme fédéraliste par décret du 6 août 1793.

COLLATON Michel, domicilié au Mans, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COLLEAUX Maximilien, marchand de filets, condamné à mort le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme convaincu d'espionnage.

COLLENOT Louis David (dit d'Angremont), domicilié à Paris, condamné à mort comme le 26 août 1792, par le tribunal établi à Paris le 17 août 1792, comme prévenu d'embauchage, exécuté le 28 août 1792.

COLLET Jean Marcelin, ex curé, prêtre, âgé de 64 ans, né et domicilié à Montfaucon, département de la Haute Loire, condamné à mort comme fanatique contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COLLET Claude Nicolas, ex avocat au parlement de Paris, âgé de 68 ans, natif de Sezanne, département de Seine et Marne., domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COLLET-D'AUTREFAOUL J. B. H., ex officier au 7^{ème} régiment d'artillerie, âgé de 32 ans, né à Coutances, domicilié à Caen, département de Calvados, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

COLLETA Pierre, épicier, âgé de 50 ans, natif de Doyona, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COLLIER Antoine Nicolas (dit Lamarlière, commandant à l'armée du Nord, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort pour crime de haute trahison, le 6 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLLIEZ Claude François, âgé de 42 ans, né à Paris, agent de Bourrée-Corberon, domicilié à Troissereux, département de l'Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 29 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLLIN François, administrateur du département de la Moselle, domicilié à Ars, même département, condamné à mort comme conspirateur le 17 floréal, le 3 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLLIN Thomas, ex vicaire, domicilié à Avrillé, département de l'Orne condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo.

COLLIVET Louis Simon, âgé de 25 ans, natif de Lagny, département de la Seine et Marne, domicilié à Paris, condamné à mort le 12 germinal 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice du roi et de ses suppôts aux journées des 20 juin et 10 août 1792.

COLLOMBON Antoine Joseph Blaise, ex homme de loi, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLLOT-D'HERBOIS* homme de lettre, domicilié à Paris, député à la Convention nationale et membre du comité de salut public, du département de la Seine, condamné à être déporté à Guiane française, par décret de la Convention nationale, le 12 germinal an 3, ce décret à été rapporté le 5 prairial an3, mais il était déjà embarqué pour la Guiane.

COLLOT Pierre, âgé de 57 ans, commis fabricant, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COLLOT Jacques, bijoutier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort pour émission de faux assignats le 19 août 1792 par le tribunal criminel dudit département.

COLLOT Jean Michel, âgé de 72 ans, ex bénédictin, natif du duché de Bouillon, domicilié à Verdun, département de la Meuse condamné à mort comme conspirateur, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLMONT Bruneau Clément, cultivateur, domicilié à Givry, département de la Saône et Loire, condamné à mort comme émigré, le 11 germinal an 2, par la le tribunal criminel du département de la Côte d'Or.

COLMONT Henri Camille (dit Vaugrenant, âgé de 59 ans, né à Paris, ex noble, domicilié à Pommier, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COLNELLE Jean Melchior (dit Fontel), lieutenant colonel du 101^{ème} régiment, domicilié à Nancy, département de la Meurthe, condamné à mort comme conspirateur le 2 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLOMB-NICOLAS Louis, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLOMB Barthélémy, âgé de 57 ans, rentier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COLOMB Marc Antoine, propriétaire foncier, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme conspirateur, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLOMB LEGRIS M., femme Bourbonne, âgée de 31 ans, née à Sens, département de l'Yonne, y demeurant, condamnée à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

COLOMBET Antoine, laboureur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 1 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLOMIER Jacques, Marchand de fil, domicilié à la Chapelle-Craonnaise, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 germinal an 2, par la commission militaire séante à Laval.

COLONVAL Jean Joseph, marchand, domicilié à la Montagne-la-Grande, département des Ardennes, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 16 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COLPAERT Pierre François, âgé de 67 ans, né à Cartras(?), cultivateur à Aire, époux de Dero Augustine, guillotiné à Arras le 5 messidor an II

COLPART Angélique, domestique, condamnée à mort le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme ayant procuré des secours à l'ennemi.

COLUSSON François, commis voyageur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COMBACAN Jean Pierre, laboureur, domicilié à Bonnaubert, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COMBACAN Pierre Jean, journalier, domicilié à Rainals, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COMBALOT Adrien, fermier général en Provence et Dauphiné. Membre de l'ordre de Malte. Guillotiné à Lyon en 1793.

COMBAREL Baptiste, Journalier, domicilié à l'Estrade, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COMBE Antoine, commis négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COMBE Jean Baptiste, maçon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation, le 12 messidor an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir pris part à la révolte qui a éclaté le 1^{er}, 2 et 4 prairial an 3, contre la Convention.

COMBE Marie, marchande mercière, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributrice de faux assignats, le 18 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COMBE-PACHOT Gilbert, négociant, officier municipal à Lyon, condamné à mort comme le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, département du Rhône.

COMBET, secrétaire greffier, domicilié à Neuville, département du Rhône, condamné à mort par contumace comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COMBETTE Jean J. Lazare (dit Caumont) âgé de 49 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né et domicilié à Gaillac, département du Tarn, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COMBETTE Antoine religieux condamné à mort le 24 juillet 1794

COMBETTES-LABOURELIE, âgé de 29 ans, né à Galliac, département du Tarn, ex conseiller, au parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibération pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 septembre 1790.

COMBY Jean Pierre, âgé de 41 ans, vigneron, natif de St Irenée, département du Rhône, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COMIN Pierre Joseph, (dit Gaufredy), département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 2 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

COMMAREL ou COMMOREL Jean, domicilié à Fonterre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

COMMARQUE Mathias, âgé de 75 ans, né à Bazas ex noble, domicilié à Santerre, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

COMMERET Julien, domicilié à Bignon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COMPAGNON Guillaume, né et domicilié à Lyon département du Rhône, marchand épicier, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COMPARET Claude, âgé de 46 ans, né à Paris, inspecteur général des postes de Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de l'intérieure et de l'extérieur.

COMPIN Nicolas Marie, âgé de 64 ans, cultivateur, agent national, né et domicilié à Maltate, département de la Saône et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 11 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COMTE Pierre Ennemond, âgé de 37 ans, né et domicilié à St-André-la-Palme, département de l'Isère, marchand mercier, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COMTE Simon, âgé de 45 ans, né et domicilié à Neuville, maire de ladite commune, département du Rhône, fabricant de draps, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

COMTE Louis, âgé de 41 ans, né à Varennes, négociant, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois et Robespierre il a été conduit au supplice avec une chemise rouge.

CONCARRE Joseph, domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort comme émigré le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales.

CONDORCET*, voyer **CARITAT**

CONEN-SAINT-LUC Gilles René âgé de 75 ans né à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, président au ci-devant parlement de Bretagne, condamné à mort le 12 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

CONEN-SAINT-LUC fille., âgée de 33 ans née à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, vivant dans un rassemblement dit maison de retraite à Quimper, condamnée à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

CONGNON, domicilié à St André, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CONIL Joseph Mathieu, marchand, domicilié à Martigues, département des bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par le tribunal dudit département.

CONIL Jean Baptiste, fermier, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste le 28 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CONIL Alphonse, marin, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort fédéraliste le 2 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CONILLIOT Julien, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes

CONIN Gabriel, domicilié à Erigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CONIT François, domicilié à Erigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CONNAN Louis Marie, ex chanoine, domicilié à Morlaix, département du Finistère, condamné à mort comme fédéraliste, le 12 pluviôse an 2, par le tribunal criminel des Côtes du Nord.

CONNEAU Célestin (dit Desfontaines), âgé de 51 ans, né à Poitiers, ex procureur au présidial, procureur de la commune de Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CONNETABLE Augustine Magdeleine, femme Lucien, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme fabricatrice de faux assignats le 24 janvier 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CONNETABLE Christian Joseph, tabletier, femme Lucien, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats le 24 janvier 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CONNIN René, domicilié à Erigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CONPART Henri, âgé de 20 ans, prêtre réfractaire, natif de Mont-Luel, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

CONSEIL Alexis Agricol, fils, ex noble et page, domicilié à Courtezon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 mesidor an 2, par la commission militaire séante à Orange.

CONSOLIN Thérèse, Ursuline de Sisteron exécutée le 26 juillet, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi

CONSTANS Joseph Dominique, fils, procureur illégal de la commune de St Rémy, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CONSTANT Jean Pierre, (dit la Barthe), âgé de 74 ans, né à Cezac, département du Lot, négociant, domicilié à Pradinere, même département, condamné à mort comme conspirateur le 1 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CONSTANT Barthelemy*gendarme national, domicilié à Sarre-Libre, département de la Moselle, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 germinal an 2, le tribunal criminel dudit département.

CONSTANT Barthelemy, jeune, gendarme à cheval, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois et de Robespierre; a été conduit au supplice en chemise rouge.

CONSTANT H., âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, jardinier potager, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du Peuple, soit en tenant des propos contre-révolutionnaires, soit en annonçant de fausses nouvelles.

CONTANT-MARRON Antoine Bernard (dit Meillonas, major d'un régiment de dragons, âgé de 47 ans, né et domicilié à Bourg, département de l'Ain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CONSOLIN Elisabeth Thérèse*née à Courthezon vaucluse, guillotinée le 26 07 1794 par la commission populaire d'Orange.

CONSTANTIN Antoine, boulanger, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par tribunal criminel dudit département.

CONSTANTIN Joseph Marc, prêtre, boulanger, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par tribunal criminel dudit département.

CONTE Charles Joseph, (dit Cautraîne), ci-devant officier au 10^{ème} régiment d'hussards, condamné à mort, le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme ayant accaparé les domaines nationaux.

COOLS Adrien, négociant, domicilié à Rouen, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme introducteur et distributeur de faux assignats, le 9 brumaire an 3, par tribunal criminel dudit département.

COPPIN Angélique, âgée de 55 ans, née à Wailly, cuisinière à Arras, guillotinée à Arras le 28 floréal an II

COPPIN-DE-VILLEPREUX P. C., âgé de 45 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

COQUART Joseph François, (dit Vernier), âgé de 64 ans, ex noble, ancien officier au régiment de Vermandois, né à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 24 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de conspiration.

COQUEAU C. P., architecte, âgé de 39 ans, né à Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiration pour avoir retiré chez lui, pendant 24 heures, petition, l'un des proscrits de la journée du 31 mai.

COQUEL Jean Baptiste, né en 1767, guillotiné à Arras le 28 pluviôse an II

COQUEREAU François Charles, (dit Boisbernier), ancien officier d'infanterie, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COQUERET, domicilié à Paris, président de la section de la Fraternité, condamné à mort par contumace, le 5 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir mis aux voix des arrêtés tendants à la résistance aux lois à la révolte contre la convention nationale les 12, 13 et 14 vendémiaire an 4, il s'est soustrait au jugement.

COQUET Alexis, marchand mercier, négociant, domicilié à Neufchâtel, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme conspirateur le 10 brumaire an 2, par le tribunal criminel des Côtes du Nord.

COQUETS Simon, âgé de 50 ans, natif de Dijon, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Lyon

COQUIN René domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur

CORAIL Ange, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORAIRIE Julien, agent d'un ex noble, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORBEAU Marie, ex noble, âgée de 38 ans, native de Saint Beron, département du Mont Blanc, ex religieuse de l'abbaye de St Pierre, domicilié à Lyon, département de Rhône condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORBEAU Rosalie, dentellière, âgée de 55 ans née et demeurant à Arras, fille de Joseph et de Lanseille Marie Rose, guillotiné à Arras le 9 messidor an II

CORBEAU Adrien Louis Joseph, âgé de 58 ans, né à Arras, écrivain, époux de Thomas N., guillotiné à Arras le 5 floréal an II

CORBET François, domicilié à Basse-Mer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORBIN François, tisserand, domicilié à Bignon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 fructidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval.

CORBINEAU Jean, domicilié à Bouquenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORBINEAU Pierre, domicilié à Bouquenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORBINEAU Pierre, domicilié à Pont-Martin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORCET Christophe, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, garçon teinturier et membre du comité de police, officier municipal provisoire, condamné à mort comme fédéraliste lors du siège de cette ville an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORCION Guillaume, domicilié à la Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORDAY Marie Anne Charlotte* ci-devant d'Armans, âgée de 25 ans, ex noble, native de St Saturnin-des-Lignerets, domiciliée à Caen, département du Calvados, assassin de Marat, condamnée à mort le 17 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait exprès le voyage de Paris pour assassiner Marat le 13 juillet 1793.

CORDE Jean, tisserand, domicilié à Bielles, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort chef d'attroupement contre-révolutionnaire le 9 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CORDELIER Jean, domicilié à la Chapelle-Janyon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante au Mans.

CORDELOIS Alexandre, âgé de 36 ans, né à Cambrai, ci-devant adjudant de la Garde nationale du canton du Quesnoy, domicilié à Werlingue, département du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORDIER Pierre, domicilié à Denée département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORDONNIER Pierre, brasseur et cabaretier, domicilié à Bochépe, département du Nord, condamné à mort comme distributeur de faux assignats le 16 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CORION Pierre, domicilié à la Boissière département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORMATIN Pierre DEZOTEUX* (barron de) Paris av 1750 - Lyon 1812

CORMEAU Pierre, domicilié à Beaupréau département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORMEAUX François Georges, ex curé réfractaire, âgé de 47 ans, né et domicilié à Lamballe département des Côtes du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORMENIL Louis, domicilié à Bargoues-la-Perouse département d'Ille et Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CORMERET Pierre, domicilié à la Haye département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORNATON Nicolas, cordonnier, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORNE Pierre François, salinier, à St Pol, âgé de 75 ans, né à St Pol, domicilié à Aire, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Arras, comme ayant recelé les meubles de son fils, prêtre déporté, et s'étant fait recevoir membre d'un club monarchique.

CORNE Amboise, âgé de 28 ans, né à St Pol, guillotiné à Arras le 18 floréal an II

CORNEILLE Alexandre, prêtre réfractaire, âgé de 67 ans, ex chanoine de St Paul, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORNEREAU Marie, domicilié à Saint Porchère département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

CORNET Philippe, ex chanoine, domicilié au Dorat, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Haute Vienne.

CORNILLE Pierre, âgé de 36 ans, natif de Vierge, département du Cher, domestique d'un ci-devant noble, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORNILLEAU Jacques, tisserand, domicilié à Champtocé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

CORNU Etienne, batelier, âgé de 41 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORNU Jean Claude, ouvrier en soie, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORNU Jean François, âgé de 36 ans, défenseur officieux, né à Paris, domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort comme, le 6 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux comme contre-révolutionnaire, ennemi des aratistes et ayant dit qu'ils n'auraient pas beau jeu.

CORNUAU Pierre (dit du Magny), maire, domicilié à Faye-l'Abbesse, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme conspirateur, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CORNUYLLER F. J., âgé de 22 ans, né à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, sans état, condamné à mort comme conspirateur, le 1 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORRIE Marie Jeanne, âgée de 23 ans, couturière, née à Chatelet, domicilié à Paris département de la Seine, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORTES François, prêtre réfractaire, âgé de 64 ans, natif d'Amplepuis, domicilié à Ronneau département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORTET Antoine, ceinturonnier, gendarme, âgé de 50 ans, natif de Pinpierei, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORTEUIL Nicolas Valentin Martin, âgé de 54 ans, né à Issoudun, département du Cher, inspecteur des bois, domicilié à Rambouillet département de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORTEY Joseph Victor, épicier, âgé de 37 ans, né à St Symphorien, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CORTILLA Antoine, homme de loi procureur syndic du district de Pont-sur-Rhône, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste le 5 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CORTY Dominique, garçon cafetier, âgé de 21 ans, natif de Milan, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CORU Jacques Pierre, marchand grenier, membre de la commune de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 11.

COSNUEL Jean, domicilié à Bazauge-la-Perouse département d'Ille-et-Vilaine, condamné comme contre-révolutionnaire à la détention jusqu'à la paix, puis au bannissement perpétuel, le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COSSART René, domicilié à Bouquenais, département de la Loire Inférieur, condamné à mort comme, brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COSSARD Joseph, domicilié à Vaudrenne département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COSSARD Mathurin, domicilié à Essarts département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COSSÉ-BRISSAC C. F. C, âgée de 70 ans, née et domiciliée à Paris, veuve de l'ex maréchal de Noaille, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où elle était détenue.

COSSÉ-BRISSAC Louis Hercule Timoléon*Né et domicilié à Paris, assassiné le 9 septembre 1792

COSSON Jean, domicilié à Etreille département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

COSSON François, ex noble, né et domicilié à Bourg département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

COSSUL Joseph, propriétaire, domicilié à Berre département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.

COSTE-SERGUET Etienne François, journalier, domicilié à Grandchaux département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COSTE Marie Anne, femme Guillemin, domiciliée à la Cluse département du Doubs, condamnée à mort comme émigrée le 6 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COSTE Jean (dit Costet), laboureur, domicilié à Bannes département de l'Ardèche, condamné à mort comme séditieux, le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COSTE Aimé, gendarme, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COSTE François Isaac, marchand de soie, âgé de 63 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COSTE Jean Louis, né et domicilié à Lyon département du Rhône, teneur de livres, officier municipal provisoire, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

COSTE Claude Benoît, ci-devant, quartier-maître dans le 5^{ème} régiment de dragons, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COSTE JOURDAN Isaac, âgé de 52 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, marchand de soie, juge de paix, condamné à mort par contumace, le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COSTE Bernard, âgé de 39 ans, natif d'Abzac y demeurant commis à l'administration du district de Libourne, condamné à 20 ans de fers par la commission militaire séante à Libourne, département de la Gironde pour avoir été l'un des partisans du fédéralisme, de la commission populaire et ami intime et la confident de Lacombes-Puignereau, mis hors la loi.

COTIN Michel, domicilié à Daumeray département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COTINNEAU Jacques, domicilié à Basse-Goulaine département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTTENEAU Catherine *soeur du curé de Cirière, domiciliée à Bressuire, département des Deux-Sèvres, arrêtée à Cholet, accusée d'avoir favorisé l'ancien régime et de détester les prêtres assermentés, fusillée à Angers le 13 pluviôse an 2. (béatifiée le 19/2/1984). (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

COTTEL Claude, âgé de 20 ans, soldat au 19^{ème} régiment, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôti et le manger.

COTTEREAU Perrine, domiciliée à St Ouen département de Mayenne condamnée à mort comme espionne des brigands de la Vendée, le 16 floréal an 2, par la commission militaire séante à Laval

COTTEREAU Renée, domiciliée à St Ouen département de Mayenne condamnée à mort comme espionne des brigands de la Vendée, le 16 floréal an 2, par la commission militaire séante à Laval

COTTEREAU Pierre * (dit Chouan), couvreur, domicilié à St Ouen département de Mayenne condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 prairial an 2, par la commission militaire séante à Laval

COTTEREL Louis Jacques, laboureur et volontaire de la 1^{er} réquisition, domicilié à Bevron-les-Monts, département de la Manche, condamné à mort comme déserteur, le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COTTET Cl. Melchior, (dit petit Chasseur), domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme voleur du garde-meuble, le 8 8bre 1792, par le tribunal criminel établi à Paris, par la loi du 17 août 1792.

COTTIRE Thomas, prêtre domicilié à Pipriac, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 16 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COTTINEAU Anne Claire de la Cassemichère épouse de Le LOUP Louis Antoine guillotinée à Nantes le 07 mars 1794

COTTON Simon, prêtre réfractaire, âgé de 51 ans, natif de Lyon, domicilié à Irigny, département du Rhône, comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COTTON Antoine, propriétaire domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COTTON Jean François, fournisseur domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COUACO Pierre, domicilié à St Herblain, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUBEAU Jean, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUBLANC Jean, domicilié à St Laurent-des-Hantel, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUCER François, domicilié à la Voirie, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUCHOUD Benoît, père, gendarme, âgé de 61 ans, né et domicilié à St-Paul-en-Jarrest, département de la Loire, condamné à mort par contumace, comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COUCHOUD Pierre, fils, gendarme, âgé de 24 ans, né et domicilié à St-Paul-en-Jarrest, département de la Loire, condamné à mort par contumace, comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COUCHOUX Jean Marie, notaire, âgé de 38 ans, natif de St Chamot, département de la Loire domicilié à Riverie, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

COUDE Henri Gédéon, ex noble, domicilié à Dun, département de la Meuse, condamné à mort comme émigré, le 14 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COUDERT B. âgé de 36 ans, né à Buy, laboureur, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir empêché d'accepter la constitution républicaine de 1793, et d'avoir cherché à dissoudre la société populaire de Buy.

COUDRA Michel, laboureur, domicilié à la Tréves, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

COUDRAM René, tisserand, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COUDRAY François, domicilié à Chatellier, département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUDRAY Louise, femme Aroult, domiciliée à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUDREAU Pierre, boulanger, domicilié à Vernon, département des Deux Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COUDREAU Jean, boulanger, domicilié à Vernon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COUDREAU Jean, domestique, domicilié à Saumur, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 24 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COUDRET Eléonore, femme Giront-Marcilly, ex noble, domiciliée à la Flèche, département de la Sarthe, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 25 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUDRIN Alexandre, domicilié à Verrerie, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUET Olivier, domicilié à Champtocé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

COUET François Benoît, âgé de 40 ans, né à Rouen, département de la Seine Inférieure, agent de change, domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, accusé d'être l'un des auteurs de l'assassinat de Léonard-Bourd, député à la Convention lors de son voyage à Orléans.

COUHERT Benoit Joseph Marie, fils, âgé de 26 ans, clerc d'avoué, natif de Feurs, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COUIFFARD René, domicilié à Annetz, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUILBEAU René, maréchal, domicilié à Tigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

COUILLON Louis, laboureur, domicilié à St Philibert-de-Noirmoutier, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 nivôse an 2, par la commission militaire séante aux Sables.

COULBEAU Mathurin, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COULET Jean, gendarme, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COULON Julien, laboureur, domicilié à Laval, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Mayenne.

COULOT Jean Felix, cultivateur, domicilié aux Receveurs, département du Doubs, condamné à la déportation pour 4 ans, comme séditieux, le 21 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

COULLON Urbain, huissier, cultivateur, domicilié à Ligniers, département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme accapareur de grains, le 4 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Tours.

COUNCLER Pierre, officier municipal de Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 24 octobre 1793 par le tribunal criminel dudit département.

COUPARD Henri, chapelier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COUPERY DE MAISONNEUF Jean, ex garde du dernier tyran roi, âgé de 27 ans, né à Lignoux-la-Donzelle, département de la Moselle, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

COUPET Gilles, domicilié à Barouges, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 1 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

COUPIN Philippe Joseph, âgé de 35 ans, né et demeurant à Arras, cordonnier, époux de Lecoq Catherine, guillotiné à Arras le 5 messidor an II

COUPRE Hyacinthe, domicilié à Bouquenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUPRIS Simon, domicilié à Verron, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COURAGE Antoine, cadreur de aline, et notable, domicilié à Cabrières, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 17 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

COURAJLOT Jean (dit Motteville), marchand fabricant, âgé de 41 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COURAJEOT-ROSTAIN Pierre, commis fabricant, âgé de 27 ans, né et domicilié au faubourg de la Croix-Rousse, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COURAND Mathurin, domicilié à Andrezè, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COURAND Michel, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COURANT Jacques, domicilié à Beaucousin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COURANT Jacques, domicilié à St Laurent-la-Plaine, département de la Vienne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

COURAUD Sébastien, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COURAUDIN Aimé, (dit Lanoue), âgé de 31 ans, né à Angers, département de Mayenne et Loire, ex conseiller du roi au bailliage et présidial d'Angers, depuis président du district d'Angers, condamné à, le 26 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

COURAULLE Rosalie, ex religieuse, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort comme receleuse de prêtre réfractaire, le 7 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

COURAULLE Jeanne, (dite Rastouille), ex religieuse, domiciliée à Bordeaux, département de la Loire, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 7 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

COURAUT Alexandre, élève des constructeurs à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COURBAREL Baptiste, journalier, domicilié à l'Estrade département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COURBIN Etienne, ex curé, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme réfractaire à la loi le 5 germinal an 2, par le tribunal criminel du département du Calvados.

COURBON-MONTRIOL Antoine, ex noble, natif de St Etienne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, département du Rhône.

COURCHET-DUPIN-SAINT-OLIVE, domicilié à Montbrise, département de la Loire, condamné à mort comme ?? frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Mayenne.

COUREUR J., receveur des rentes, âgé de 68 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à I thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

COURGEAU François, domicilié à St Maurice, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

COURIEULT Charles, marchand de vin, âgé de 27 ans, né et domicilié à Blanville, département du Calvados, condamné à mort comme conspirateur le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COURIOT Claude François, âgé de 70 ans, curé constitutionnel de la Paroisse Champvant, département du Jura, condamné à mort, le 19 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre la souveraineté du Peuple français, en persuadant aux prêtres qu'il ne leur était pas permis de se marier, malgré la loi rendue.

COURLER-DE-BOULOT F. D. M., ex noble, âgé de 31 ans, natif de Besançon, département du Doubs, fils d'un conseiller au parlement, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

COURON Pierre, domicilié à St Aubin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COURONNEL Charles Joseph Oudard, âgé de 74 ans, ci-devant noble, domicilié à Arras, guillotiné à Arras le 28 ventôse an II

COURRIER Louis, garde chasse du ci-devant comte de Ste Aldegonde, domicilié à Acqs, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré le 8 frimaire an 3, par la commission militaire établie à Bruxelles.

COURSEAU Jean Baptiste, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COURSIN Jean, brocanteur, âgé de 41 ans, natif de Carnay, département de la Manche, domicilié à Paris, , condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir cherché à discréditer les assignats, en faisant des achats en numéraire, au-dessous de leur valeur réelle.

COURSIN DE BURE Jean Baptiste Louis, âgé de 48 ans, ex noble, conseiller aux requêtes du palais du ci-devant parlement de Paris, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot qui a existé depuis 1789 jusqu'à ce jour, contre la liberté du Peuple, en protestant par des arrêtés contraires à la liberté.

COURT Hugues, marchand drapier, âgé de 35 ans, né et domicilié à Lyon département de Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COURTASSE Jean Joseph, fabricant en draperie, et maire de Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

COURTELLE (la) Jean François, capitaine de la légion de Police de Paris, condamné à 27 années de fers, comme prévenu d'être l'un des auteurs de la révolte qui a eu lieu contre la représentation nationale en marchant avec les colonnes rebelle qui ont fait feu les 13, 13, 14 vendémiaire an 4

COURTI Joseph, fils, domicilié à St Genies, département des Pyrénées Orientales, condamné à mort comme émigré, le 17 floréal an 2, par le tribunal militaire du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées Orientales.

COURTIN Denys, âgé de 58 ans, né à Ste-Jame, département du Cher, brigadier de gendarmerie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COURTIN Jean Baptiste *ex bénédictin, âgé de 79 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COURTIN Jacques, domicilié à St Jean-de-Mauvray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante d'Angers.

COURTIN Pierre, tisserand, domicilié à St Lezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COURTIN Pierre, domicilié à St Jean-de-Mauvray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COURTIN Pierre François, prêtre insermenté, domicilié à Nogent-le-Rotrou, département de l'Eure et Loire, condamné à la déportation, le 3 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COURTOIS Louis, commis à la poste aux lettres d'Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COURTOIS Alexandre Nicolas, âgé de 33 ans, administrateur du département de la Moselle, né et domicilié à Longuyon, même département condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant suspendu l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux.

COURTONNELLE François, âgé de 36 ans, aubergiste et étapier à Beaumont-le-Roger, département de l'Eure, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 16 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COURTOT Claude François, ex curé de Champvan Jura, domicilié à Champvant, département du Jura, condamné à mort comme conspirateur le 19 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris. (convaincu d'avoir fanatisé ses paroissiens en prêchant contre le divorce et en continuant à porter, malgré la défense de la loi, le costume ecclésiastique.

COURVALIN, conducteur de porc, domicilié à Mondoubleau, département de la Loire et Cher, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

COURYOT Louis, domicilié à Breuil, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COURYOT Pierre, domicilié à Breuil, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUSARD ou COCISARD Jacques, domicilié à St Hilaire-de-Mortagne, département de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUSEAU Pierre, domicilié à Bouquenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUSIN Pierre, couvreur, domicilié à Mesnil, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Château-Gonthier.

COUSIN Jean Elisabeth Barthelemy, né à Montdidier, département de la Somme, ex caissier des Etats de Bourgoigne, domicilié à Arcuel, département de le Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COUSIN Etienne Hippolite, âgé de 30 ans, né à Bonneval, gendarme, ex garde du ci-devant roi, domicilié à Dourdan, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COUSIN Guillaume Jacques, âgé de 45 ans, né à Rouen, secrétaire du procureur général au ci-devant parlement de Rouen, tenant hôtel garni, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COUSINAY François, domicilié à St Sauveur, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUSINEAU Jean, domicilié à Lafort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

COUSINERY Joseph Marie, courtier propriétaire, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COUSSEAU Laurent, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

COUSSEAU Jacques, domicilié à Chambrteau, département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

COUSSON Jean, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUSSOT Louis, domicilié à Chobreuil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUTANT Jean Esprit, agent national, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

COUSTARD Anne Pierre, âgé de 52 ans, né à Léogane, ile St-Domingue, ancien lieutenant des maréchaux-de-France, député à l'assemblée législative, député à la Convention nationale du département de la Loire Inférieure, domicilié à Nantes, même département, condamné à mort comme conspirateur le 18 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COUTAN Louis, tailleur, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

COUTANT François, guillotiné à Arras le 4 floréal an I

COUTAND Pierre, marchand de Bled, domicilié à Tessoualle, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

COUTAND François, hussard du septième régiment, domicilié à Fontaine-les-Croisilles, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré le 22 avril 1793, par la commission militaire établie à Arras.

COUTAND Louise, domiciliée à Lougeron, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTANNE Sophie, domiciliée à Treizents, département de la Vendée, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTANSEAU René, domicilié à Tournentine département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTANSEAU Pierre, domicilié à Tourmentine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTANSEAU Louis, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTANSEAU François, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUTANT Pierre domicilié à Sigounay département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTANT Henri, jardinier chasseur au 19^{ème} bataillon de Paris, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COUTEAU Jean, fermier à la Verrerie, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par tribunal criminel du département de la Sarthe.

COUTEAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUTEAU Jacques, domicilié à Devreuil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUTEAU Marie Modeste, femme Gambour, domiciliée à St Laurent, département de la Vendée, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTEAU Marie, femme Mambert, domiciliée au May, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

COUTEAUX François, tisserand, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo.

COULETEL Marie Louise, veuve Neuve Eglise, âgée de 36 ans, native de Rheims, département de la Marne, employée dans les filatures nationales, aux Jacobins, domicilié à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice et ne devant sa place qu'aux intrigues de Bailly et de Lafayette (elle s'est montrée la digne apôtre de ses protecteurs, et partageait leurs sentiments contre-révolutionnaire), le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COULETEL Marie Magdelein, employée à la filature, aux Jacobins, domicilié à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice le 14 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris. On avait trouvé chez elle une lettre, contenant ces mots: les Parisiens ont tant d'esprit que nos affaires vont aller tout droit; ils se fêtent, mais ils n'ont pas le talent d'avoir du pain; les scélérats de Jacobins ont l'intention de faire égorger dans les prisons, sur tout depuis que la reine est à la conciergerie.

COUTIAU Joseph, âgé de 32 ans, né et demeurant à Roubaix, manouvrier, époux de Carpentier Félicité, guillotiné à Arras le 5 prairial an II

COUTIAU Louis, âgé de 38 ans, né et demeurant à Roubaix, manouvrier, veuf de Brassard Bonne, guillotiné à Arras le 5 prairial an II

COUTUMEAU Louis, laboureur, domicilié à St Hilaire-de-la-Forêt, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 avril 1793, par la commission militaire aux Sables.

COUTHON Georges* né à Orsai, département du Puy-de-Dôme, député à la Convention nationale, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, et exécuté le 10 dudit.

COUTOLOD Pierre, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

COUTOULY Alphonse, âgé de 47 ans, né à Luçon, journaliste, homme de lettre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

COUTTANT René, domicilié à Vallet, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUTURE Pierre, âgé de 28 ans, natif du Pont-de-l'Arche, département du Calvados, perruquier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COUTURE Félix, domicilié à Douay, département du Nord, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 messidor an 2, par la commission militaire séante à Vesnes.

COUTURE Pierre, perruquier domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

COUTURIER Guillaume, âgé de 40 ans, natif d'Orléans, département du Loiret, fermier général, domicilié à Paris, condamné à mort comme le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la Santé.

COUTURIER Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

COUVEZ Ignace Toussaint*accusateur public à Cambrai, département du Nord, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

COUVRAD Loui, laboureur à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

COY André-Jo. J., cordier, soldat au 12^{ème} régiment d'infanterie, domicilié à Valenciennes, département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 14 ventôse an 3, par la commission militaire établie à Bruxelles.

CRAMOISEAU Pierre, âgé de 20 ans, soldat de la première réquisition, domicilié à Verville, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CRAMOUSEAU Psalmet, ex curé, domicilié à Beaumont, département de la Haute Vienne, condamné à mort comme émigré, le premier frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CRAPELIER Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CRASSOUS Joseph*lieutenant de vaisseau, domicilié à la Rochelle, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme traître le 8 frimaire an 2, par tribunal criminel dudit département.

CRATHY Marie, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CREMOT Charles Emmanuel, ex noble, maréchal de camp, âgé de 54 ans, natif de Chazé, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CREPAUX Antoine, domicilié à St Falgent, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CREPILLIERE Pierre, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CREPILLIERE François, domicilié à Cauzon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

CREQUI-MONTMORENCY C. Fex noble, âgé de 60 ans, né à Château-de-Chetzemberg en Allemagne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

CRESPILIERE René, voiturier, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

CRESSANDA Marie Anne, femme Martin-Souchon, apprêteuse de bas, domiciliée à Orléans département du Loiret, condamnée à mort comme conspiratrice, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CRESSON Jacques Louis, ébéniste, officier municipal et administrateur de police de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 11 dudit.

CRETAL L. J. Théophile, procureur de la commune de Senslis, département de l'Oise, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CRETIEN R., âgée de 57 ans, née à Lareux, département de l'Eure, ex religieuse converse-carmélite à Compiègne, département de l'Oise, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et fanatiques.

CREVET Victoire, ex carmélite, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme fanatique contre-révolutionnaire, le 21 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CRIBIER Jacques, laboureur, domicilié à Nuillé-sur-Ouette, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 germinal an 2, par la commission militaire de Laval.

CRILLON François Félix Dorothee de Balbes de Berton de Quiers*(duc de) Paris 1748 Paris 1820

CRUPIER Joseph, garçon teinturier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CROALA Abraham, gendarme, domicilié à Paris, condamné à mort le 6 prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné l'arsenal et s'être mêlé parmi les révoltés contre la Convention nationale les 3 et 4 prairial an 3.

CROALA Edme, gendarme, domicilié à Paris, condamné à mort par la commission militaire établie à Paris le 6 prairial, pour avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés, les 3 et 4 prairial an 3.

CROCHET Jacques, domicilié à Ste Poizanne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CROCHET Claude, aîné, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CROCHET Noël, domicilié à Fay, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CROCHET Louis, domestique, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

CROISY F., âgée de 49 ans, née à Paris, ex religieuse carmélite à Compiègne département de l'Oise, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

CROISY Louis, âgé de 35 ans, ex curé, né et domicilié au Havre-Libre, département de la Somme, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CROIZE Denis, tisserand, à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CROIZE François, maçon, domicilié à Vernon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CROIZIER Jean Marie, laboureur, âgé de 23 ans, né et domicilié à Chevière, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CROLLE Nicolas, commis fabricant, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CROSSON Joseph, ex vicaire, domicilié à Corps-Nuds, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme infracteur de la loi, le 28 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CROUILLARD J. J. G., domestique, âgé de 25 ans, né à Vers, domicilié à Coutances, département de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CROUILLERE Jacques, charpentier, âgé de 67 ans, né à Marmouilles, domicilié à Sées, département de l'Orne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CROUILLERE René, tisserand, âgé de 27 ans, né à Marmouille, domicilié à Sées, département de l'Orne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CROUILLIE Nicolas, épicier, âgé de 54 ans, natif de Chaussin, département de la Haute Saône, domicilié à Lyon, département des bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CROUTTE Marguer, horlogère, âgée de 48 ans, née et domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer à l'ennemi la place de Verdun.

CROUZET Jean Joseph, vicaire de St Pujet, domicilié à Vazeille, département de la Haute Loire, condamné à mort comme réfractaire, le 19 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CROYER Henri François, capitaine d'ouvriers d'artillerie, âgé de 52 ans, natif de Laon, département de la Meuse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CROZE Pierre, cordonnier, domicilié à Cujol, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 6 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

CROZET Claude, tourneur, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CROZET Claude, ex curé âgé de 45 ans, natif de Cremaux, département de la Loire, domicilié à Vendrauges, même , département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CRUAULT René, laboureur, domicilié à Pannecé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme receleur de brigand de la Vendée, le 19 messidor an 2, par la commission militaire de Laval.

CRUAULT René, fils, laboureur domicilié à Pannecé, département de la Loire Inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 messidor an 2, par la commission militaire de Laval.

CRUON Jean, (dit de la Grange), armateur, domicilié à la Rochelle, domicilié département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme conspirateur le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CRUROT Pierre, domicilié à Renouillière département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CRUSSOL D'AMBOISE A. E. F. G., âgée de 67 ans, ex marquise ex membre de l'Aurillac, département du Cantal, domicilié à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CUCURNI Etienne, propriétaire, domicilié à Aubagne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

CUDEL-MONTCOLLOME Claude, ex noble, natif de Marcilly-sur-Loire, condamné à mort comme émigré, le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CUERS Jacques (dit Coglin), capitaine de vaisseau, domicilié à Heraclée, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

CUGNAUD Jean, domicilié à Lalan, département du Gers, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales.

CUGNOT-LEPINAY Clément, ex noble, fermier général, âgé de 55 ans, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, tendant à favoriser les succès des ennemis de la France; et en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé.

CUIGNON François, domestique à Soulainne département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CUIRBLANC Jean Baptiste, domicilié à Usson, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 mars 1793, par le tribunal criminel du département de la Haute Vienne.

CUISSON Jacques, domicilié à Nantes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

CULIAT Jean Baptiste, négociant, âgé de 55 ans, natif de Clermont, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CUMET Joseph, cabaretier, âgé de 25 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CUNCHON Jean Etienne, négociant, domicilié à la Chapelle, département du Jura, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

CUNOT Pierre, ancien militaire âgé de 33 ans, vendeur de verreries, né et domicilié à St Georges, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CUNY Charles, cordonnier, âgé de 59 ans, natif de Bar-sur-Seine, département de l'Aube, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CUPER Paul Claude, gantier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Blois département de Loire et Cher, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CUREL Antoine François Hippolyte, officier municipal de Methamis, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

CURTEL Jean Baptiste, âgé de 40 ans, natif de Clery, département du Mont Blanc, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CURTON J.H. âgé de 18 ans, né à Paris, domestique chez l'ex comte de Sénéchal, à Paris condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, et de suite les membres des comités de salut public, de sûreté général et tous les patriotes.

CURTON Joseph Philibert, cultivateur, âgé de 45 ans, natif de Samoën, maire de Taningue, département du Mont Blanc, condamné à mort le 7 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec l'armée du roi de Sardaigne.

CURTY Antoine, fabricant en soie, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CURTY Benoit, chapelier, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CUSIN Henri, chapelier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

CUSSAC P. J. M., ex noble âgé de 67 ans, conseiller de gr. Chambre au ci-devant parlement de Toulouse, né et y demeurant, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot qui a existé en 1789 contre la liberté du Peuple, en protestant contre tout ce qui faisait la représentation nationale.

CUSSET Joseph Marie Né à Lyon le 26 mars 1759, Négociant en soieries, condamné à mort à Paris le 10 octobre 1796*

CUSSY Gabriel, négociant, âgé de 54 ans, domicilié à Caen, député à la Convention nationale du département du Calvados, condamné à mort le 25 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, après avoir été mis hors la loi par décret de la Convention nationale le 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin.*

***CUSSY Louis Laurent**, ex noble, âgé de 23 ans, né et domicilié à Coutances, département de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***CUSSY M. L. L.**, ex noble, ex prêtre, ex archidiacre de Coutances, âgé de 58 ans, ne et domicilié à Coutances département de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

CUSTINES Adam Philippe père, ex noble, âgé de 52 ans, né à Metz, général en chef de l'armée du Nord, domicilié à Niederviller département de la Meurthe, condamné à mort pour cause de haute trahison, le 17 août 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***CUSTINES Louis Philippe François**, fils, ex noble, âgé de 25 ans et demi , né et domicilié à Paris département de la Seine, adjudant général à l'armée du Rhin, condamné à mort comme conspirateur, le 14 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***CUVELIER Placide**, cultivateur, domicilié à Barale, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme traître à la patrie.*

***CUVIER Jacques Jean Baptiste**, architecte, âgé de 42 ans, né à Paris, domicilié à Vanvres, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 6 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***CUZIN Henri**, chapelier, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

[accueil](#)